

Nam

NOTRE
ARMÉE
DE
MILICE

IL NOSTRO ESERCITO DI MILIZIA

Mensuel indépendant
d'informations militaires

N° 09 - 10 | décembre 2023

www.revue-nam.ch



Paraît 6 fois par année
50^e année - CHF 5.--

Le rapport annuel de l'infanterie 2023

LA DÉFENSE REPRISE EN MAIN

page 8



Association Nam
Un nouveau
président

6



Officiers généraux
Nominations
et mutations

10



Pagina italiana
Giornata della
milizia 2023

20

Vous avez dit, Service citoyen?

Or donc voilà que, dans le brouhaha des chiffres et des contre-chiffres et autres pourcentages partisans publiés au lendemain des élections fédérales du 22 octobre ou encore dans le chaos barbare et apocalyptique de Gaza, l'information a presque disparu... Et pourtant, elle n'a rien d'une fake news.

«Service citoyen», l'initiative populaire fédérale a abouti et la Chancellerie fédérale s'occupe présentement à en vérifier les 107 764 signatures. Peut-être n'est-il pas inutile, d'abord, de rappeler de quoi il s'agit... Cette initiative «veut une Suisse active dans laquelle la solidarité, la cohésion sociale et le sens de l'engagement sont une évidence. C'est pourquoi, elle appelle chacune et chacun à accomplir, au moins une fois dans sa vie, un engagement au bénéfice de la collectivité et de l'environnement – qu'il s'agisse de service civil ou militaire, de protection civile ou de tout autre engagement de milice de terrain.»¹⁾

Et les initiants de préciser encore: «Nous proposons de réinventer l'obligation de servir sous la forme d'un service citoyen remplaçant l'humain et la nature au centre. En somme, il s'agit d'actualiser la Constitution fédérale pour introduire un nouveau principe, le service citoyen: chaque citoyenne et citoyen accomplit un service citoyen au bénéfice de la collectivité et de l'environnement, faisant partie des droits et obligations civiques normales.»²⁾

Mais à peine lancée et aujourd'hui déposée, l'initiative rassemble contre elle de nombreuses voix.

- La voix des femmes qui demandent d'abord une égalité parfaite avant tout autre engagement.
- Celle des socialistes qui craignent le dumping salarial, une perte de temps pour les jeunes reportant leur formation initiale et continue.
- Celle encore du Service civil international (SCI) suisse, qui s'oppose au service militaire obligatoire pour la population suisse et rappelle que l'objection de conscience est un droit fondamental que tout un chacun doit pouvoir exercer en toutes circonstances.
- Sans oublier la voix du Conseil fédéral pour qui «un service citoyen obligatoire général doublerait le nombre de personnes soumises au service obligatoire, créant d'importantes capacités supplémentaires dont la nécessité n'a pas été prouvée. (...) Sans oublier les coûts pour le secteur public, très élevés.»

Cela étant, force nous est de constater qu'aujourd'hui, la sécurité de notre pays ne se limite plus à sa seule défense (armée) et que «le vivre ensemble» de notre Patrie,

si cher aux discours patriotiques du 1^{er} Août, se craquelle.

Saluons dès lors cette initiative populaire fédérale et les vifs débats – que nous souhaitons plutôt constructifs que stériles – qu'elle ne manquera pas d'engendrer.

Notre sécurité helvétique dépasse l'horizon des bunkers en voie de réhabilitation. Pour assurer à sa population sa sécurité, la Suisse doit penser «global»: sécurité sociale, religieuse, climatique, énergétique, alimentaire. Pour assurer à notre pays sa sécurité, la Suisse doit repenser sa neutralité.

Aujourd'hui, demain surtout, il ne sert plus à rien de déclamer sur nos monts nos 26 cantons et nos quatre langues nationales. Il faut réinventer notre creuset.³⁾

Mais au fait, avons-nous toujours vraiment la volonté de vivre ensemble?

Jean-Luc Piller

PS: Cette colonne a été rédigée le 6 novembre 2023.

¹⁾, ²⁾ Extraits du site internet www.servicecitoyen.ch

³⁾ Creuset: lieu où diverses choses se mêlent, se fondent, où une chose s'épure. (Larousse).



Le spécialiste du bivouac civil

www.bernard-nicod.ch

GROUPE BERNARD Nicod

LAUSANNE

021 311 11 11

021 331 55 55

GENÈVE

022 718 08 88

NYON

022 990 90 90

AUBONNE

021 807 15 15

MORGES

021 804 79 79

YVERDON

024 424 24 24

VEVEY

021 925 70 70

MONTREUX

021 965 44 44

AIGLE

024 468 55 55

MONTHEY

024 473 88 88

SYNTHÈSE

Sommaire

Photo de première

Démonstration sur la place d'armes de Reppischtal en introduction du rapport de l'infanterie.

Or donc... 2

«Service citoyen», l'initiative populaire fédérale a abouti.

Contrat d'annonces 4

Faites vos commandes pour le 50^e anniversaire de **Nam**.

Hommage 5

...à notre chroniqueur fédéral, correspondant à Berne et ami, José Bessard.

En vrac 7

A l'heure du 50^e anniversaire de **Nam**, remerciements et gratitude à tous.

SVO 12

Retour sur l'assemblée générale des officiers vaudois.

Service citoyen 14

Prise de position de l'ASM.

SVO 15

Assemblée générale de la section lausannoise.

Police militaire 16

Journée PM à Sion.

Armement 17

Nouveau système d'artillerie et contrat signé pour l'acquisition des engins guidés.

Le sous-officier 21

Hommage à l'adj Georges Bulloz à la caserne de Chamblon.

Nam

SUR INTERNET

www.revue-nam.ch

La reproduction partielle ou complète des articles est autorisée avec la mention: Extrait du mensuel «**Nam** - Notre armée de milice», Yverdon. (exemplaires justificatifs désirés.)

Tirage contrôlé FRP: 3521 exemplaires adressés personnellement.
Tirage imprimé: 4000 exemplaires avec la propagande.



Member of the
European Military
Press Association
(EMPA)

L'ASM exige une montée en puissance de l'armée



La décision prise le 1^{er} novembre 2023 par le Conseil fédéral de suspendre dans un premier temps la réduction de l'effectif réel de l'armée est saluée par l'Association des sociétés militaires suisses (ASM). Il faut maintenant un changement de cap urgent dans le domaine des effectifs, en direction d'une augmentation conséquente et suffisante de l'armée suisse.

En fait, avec 147 000 personnes astreintes au service militaire actuellement, l'armée suisse a trop de soldats, selon les bases légales actuelles qui permettent un effectif réel de 140 000 soldats au maximum. Lors de sa séance, le Conseil fédéral a décidé qu'une réduction de l'effectif de l'armée n'était pas opportune au vu de la situation en matière de politique de sécurité globale. Cette décision est certes à saluer, mais elle ne va pas assez loin pour l'ASM. Car, le Conseil fédéral ne devrait pas pratiquer une politique de la goutte d'eau dans le domaine fondamentalement important du personnel, mais procéder à une correction générale dans le sens d'une augmentation substantielle de l'armée.

Deux exigences concernant l'adaptation nécessaire de la loi sur l'armée

Dans la perspective d'une modification nécessaire de la loi ou de l'ordonnance militaire concernant l'organisation de l'armée, l'ASM pose les deux exigences suivantes:

1. Seul un effectif minimum doit être défini pour que l'armée puisse assurer ses missions. Selon le développement de l'armée (DEVA), celui-ci se situerait donc à 140 000 personnes astreintes au service militaire.
2. L'augmentation du personnel de l'armée doit être planifiée de manière à ce qu'elle soit liée de manière conséquente et adéquate au développement de la capacité de défense de l'armée et à l'augmentation du budget de l'armée.

L'ASM fait remarquer que l'effectif actuel des éléments des troupes de combat ne comprend plus qu'environ 21 000 personnes astreintes au service militaire et qu'il y aurait donc suffisamment de place dans le stade du Wankdorf à Berne. Avec des effectifs aussi réduits, notre pays ne peut être défendu de manière crédible que pendant quelques semaines. Une capacité à durer plus longtemps n'est tout simplement pas donnée. Il est urgent d'agir!

Col EMG Stefan Holenstein
Président ASM

L'Association des sociétés militaires suisses (ASM) est une association faîtière militaire indépendante au sens de l'art. 6, al. 1, OAA. L'ASM regroupe actuellement une trentaine d'associations et de sociétés militaires (sociétés de sous-officiers, d'officiers et de spécialistes) comptant près de 100 000 membres. Elle a pour but le soutien mutuel dans les activités hors du service et prend résolument position sur les questions de politique de sécurité et de politique militaire.

www.vmg-asm.ch

«Notre armée de milice»

Case postale, 1401 Yverdon-les-Bains

Tél. 024 426 09 39, courriel: info@revue-nam.ch

N° TVA: CHE 108 221 284

Délai de la remise des textes et annonces en 2024

N° 1-2 février 2024

8 janvier 2024

N° 3-4 avril 2024

2 avril 2024

N° 5-6 juillet 2024

3 juin 2024

N° 7-8 septembre 2024

5 août 2024

N° 9-10 décembre 2024

4 novembre 2024

Contrat annonces - manuscrit

Notre publicité pour le 50^e anniversaire de la revue Nam en 2024

Client:

Adresse:

Localité:

Grandeur:

Prix par parution:

Nombre total de parution(s), valable sur plusieurs années:

N° et année(s) de parution(s): exemple: 1-2 2024, 6-7 2024

Tarifs d'insertion, couleurs comprises, TVA en sus:

1/1 page	190 x 258	1 x Fr.	2'500.-
1/2 page	190 x 127	1 x Fr.	1'300.-
1/4 page	90 x 127	1 x Fr.	700.-
1/8 page	90 x 60	1 x Fr.	380.-
1/16 page	90 x 28	1 x Fr.	200.-

La publication de la revue avec les annonces sur le site internet (www.revue-nam.ch) est offerte.

Publicité sous texte (réclame): + 25%
Emplacement prescrit: + 20%

Rabais de répétition: 4 x 5% - 6 x 10%

Procédé d'impression: offset, tram 80 lpcm, CTP
Format: 21 x 29,7

Encarts: offre sur demande

Texte à publier: (matériel en annexe)

Date:

Signature:

**1/4 de page (90 x 127)
1 x en couleur: CHF 700.-**

**1/8 de page (90 x 60)
1 x en couleur: CHF 380.-**

**1/16 de page (90 x 28)
1 x en couleur: CHF 200.-**

**1 page (190 x 258)
1 x en couleur: CHF 2'500.-**

**1/2 page (190 x 127)
1 x en couleur: CHF 1'300.-**

Magazine d'informations militaires

et Organe officiel des Associations et sections de Suisse romande et du Tessin, de l'Association suisse de sous-officiers

www.revue-nam.ch

Parution: 5 fois par an (4 numéros doubles)

Tirage contrôlé: 3521 exemplaires

Tirage imprimé: 4000 exemplaires

Administration-rédaction-publicité:

Revue Nam – Notre Armée de milice
Case postale, 1401 Yverdon-les-Bains

E-mail: info@revue-nam.ch ou redaction@revue-nam.ch
Tél. 024 426 09 39

Administrateur – Rédacteur en chef:

adj sof Jean-Hugues Schulé
E-mail: namjhs@bluewin.ch

Prix de vente

Prix du numéro: Fr. 5.–

Abonnement annuel: Fr. 47.– (y c. TVA 2,5%)

COORDONNÉES CCP

Association de la revue Notre armée de milice

Journal Nam, 1401 Yverdon-les-Bains

IBAN: CH38 0900 0000 1486 6108 0

BIC: POFICHBEXXX

N° TVA: CHE 108.221.284

PUBLICITÉ

Tarifs d'insertion, couleurs comprises:

1/1 page	190 x 258	1 x Fr. 2'500.–
1/2 page	190 x 127	1 x Fr. 1'300.–
1/4 page	90 x 127	1 x Fr. 700.–
1/8 page	90 x 60	1 x Fr. 380.–
1/16 page	90 x 28	1 x Fr. 200.–

Publicité sous texte (réclame)	+ 25%
Emplacement prescrit	+ 20%

Rabais de répétition: 4 x 5% - 6 x 10%

Encarts: Offre sur demande

Impression:

PCL – Presses Centrales SA, 1020 Renens

Procédé d'impression:	Format:
Offset, trame 80 lpcm, CTP	21 x 29,7 cm

Adressage et expédition:

PCL – Presses Centrales SA, 1020 Renens

Les parutions de la revue Nam

«Notre armée de milice»

Rédaction-administration:

Case postale, 1401 Yverdon-les-Bains

Parutions annuelles: 5 numéros doubles

N° 1/2, N° 3/4, N° 5/6, N° 7/8, N° 9/10

Parutions garanties selon l'actualité et la matière rédactionnelle.

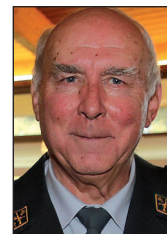
Merci de communiquer vos changements d'adresse à:

info@revue-nam.ch

ou par courrier

La Poste ne nous indiquant plus les changements d'adresses

+ Mauvaise année Un grand journaliste nous a quittés



Le millésime 2023 restera gravé dans nos mémoires avec tristesse, oui sur le calendrier de l'année de **Nam** qui se termine nous avons ajouté une troisième bande noire. Espérons que 2024 année bissextile soit plus calme.

Après les décès du vice-président et du président de la revue, le 12 novembre dernier notre Ami rédacteur, correspondant parlementaire à Berne, José Bessard, (20.1.1953) nous a quittés après quelques jours d'hospitalisation. Il avait rejoint en 1985

le groupe info de l'EM de la division de campagne 2, pour couvrir le sommet de Genève entre le président des États-Unis Ronald Reagan et le secrétaire général de l'Union des républiques socialistes soviétiques Mikhaïl Gorbatchev. Les deux dirigeants se rencontraient pour la première fois afin de parler de diplomatie et de la course aux armements. Depuis ce moment José a aussi rejoint la rédaction de «Notre armée de milice».

Après des études à Neuchâtel il a effectué son stage de journaliste à la Feuille d'Avis de Neuchâtel (Arcinfo) et a collaboré ensuite pour quelques journaux romands, pour les chroniques culturelles et politiques. Puis rédacteur en chef pour la partie romande de la Correspondance politique Suisse (CPS).

Il a aussi exercé son métier auprès des Conseillers fédéraux, Jean-Pascal Delamuraz, Joseph Deiss et Moritz Leuenberger dans le cadre du Bureau de l'intégration Suisse-Europe, cette fonction lui a permis de faire le tour des capitales européennes. Après cette intense activité il est devenu directeur de la communication à la Société de la loterie romande. Revenu dans le domaine de la presse il a créé sa société de communication «Besscom». Journaliste libre, il a touché à tout avec enthousiasme, dans les RH, traductions et service de presse pour de grandes sociétés.

José aimait la musique et jouait de la guitare, compositeur-chanteur il a sorti un CD. Passionné de moto, il a presque fait le tour du monde en assumant sa passion du métier et en rédigeant des articles pour les rubriques tourisme. Il était membre du comité de CH-media, association des journalistes indépendants.

Il était aussi sportif, le golf, le vélo, les échecs dont Madame Bessard avait de la peine à éviter «le roi». Dans le cadre

familial, il était le confident de deux enfants et cinq petits enfants, un grand papa attentionné. Il passait souvent le Gothard pour aller rendre visite à ses beaux-parents à Locarno.

Une vie passionnante, une amitié sincère et une collaboration fidèle. Vous aurez tous lu dans le N° 7-8 septembre 2023 avec attention, son éditorial en page 5 et les interviews avant les élections fédérales du 22 octobre dernier.

élections fédérales du 22 octobre dernier.

José a choisi pour honorer sa mémoire que la famille et les amis se retrouvent dans un restaurant avec de la musique et que ce moment ne soit pas trop triste! Ses cendres seront versées dans l'Aar. «Le 26 octobre dernier: José a écrit: la chimiothérapie va commencer, pour les pronostics, ça passe ou ça casse, j'aimerais aussi écrire un message de remerciements à ceux qui font **Nam** et à ceux qui le lisent. J'ai eu énormément de plaisir à travailler avec toi, l'équipe et CH-media. Amitiés, José». Compris!

J'ai appris le décès de José, le 15 novembre, lors du rapport de la division territoriale 1 et lors du message œcuménique du capitaine aumônier Jean-Marc Schmid, j'ai beaucoup pensé à toi et aux bons moments passés sous les drapeaux. Repose en paix!

A Madame Régula Vital Bessard et sa famille, nous adressons nos sincères condoléances.

Adj sof Jean-Hugues Schulé
photo: Philippe Jung

Un nouveau président Comité renforcé avant le 50^e anniversaire

Le 31 octobre 2023, les sociétaires de la revue «Notre armée de milice» se sont réunis au Restaurant de la Plage à Yverdon-les-Bains.



De gauche à droite: l'adj sof Pierre-Louis Pasche; le cpl Michel Pidoux; le plt Christian Python; le sgt Eric Rapin

photo: P.R.

La réunion du comité précédant l'assemblée générale s'est tenue sous la présidence de l'adj sof Jean-Hugues Schulé, pour régler les affaires courantes et pour proposer de repourvoir quelques postes au sein du comité. Le sergent Eric Rapin, membre du comité depuis 1979 a été proposé pour assumer la fonction de président de l'Association.

Tristesse et émotion

Le sergent Rapin a ensuite dirigé les débats prévus à l'ordre du jour. Il a rappelé que la dernière assemblée générale a eu lieu le 20 octobre 2022 sous la présidence de l'adj sof Germain Beucler.

Puis le président a évoqué avec émotion et une grande tristesse que le comité a perdu deux personnalités dévouées et compétentes: l'adj sof Germain Beucler, le 3 avril 2023 qui venait d'être nommé vice-président de **Nam**, et le 20 juin 2023 après une courte maladie, c'est le lt-colonel Paul-Arthur Treyvaud, notre président qui nous quittait. Une minute de silence a été observée en leur mémoire.

Des hommages ont été publiés dans le journal N° 3-4, pages 11-18 et dans l'édition 5-6, pages 20-21.

Madame la capitaine Pierrette Roulet-Grin a été remerciée d'avoir si bien résumé la carrière de M^e Treyvaud dans **Nam**.

Ordre du jour

Il a semblé normal qu'à la veille du 50^e anniversaire de **Nam**, nos lectrices, nos lecteurs et nos partenaires soient informés de la marche du journal en toute clarté et par respect pour toutes celles et tous ceux qui soutiennent la revue.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du comité du 20 octobre 2022 a été lu par la

fidèle secrétaire, le capitaine Danielle Nicod, il a été approuvé à l'unanimité.

Puis le président a présenté le rapport d'activité du comité, tout en remerciant très chaleureusement les fidèles abonnées et abonnés qui, bien souvent, accompagnent leurs versements de généreux dons.

Un merci tout spécial a été adressé aux annonceurs pour leur précieuse aide.

Le tirage du journal contrôlé par la REMP est stable, cela est dû grâce à l'inscription de nouveaux abonnés citoyens soldats et de nou-

veaux promus qui sortent des écoles de cadres. La reconnaissance d'un excellent travail des correspondants et des collaborateurs a été soulignée par le comité.

Avant de terminer son rapport le président a relevé la très bonne collaboration avec nos partenaires, en particulier, PCL Presses centrales SA à Renens, sans oublier le service postal.

Toujours du rouge

Le fourrier Jacques Levaillant a présenté les comptes 2022, le résultat fait ressortir un bénéfice 970 frs pour la rubrique journal et de 560 frs pour la rubrique Association. Ce résultat légèrement bénéficiaire a pour conséquence de diminuer le découvert au 31 décembre 2022, à 38101 frs.

Les comptes sont tenus par l'administration, contrôlés et mis en forme par la fiduciaire Fidexaudit à Lausanne, le rapport a été lu par le caissier et la fiduciaire a été remerciée pour son travail.

L'approbation des comptes 2022 a été acceptée à l'unanimité en donnant décharge au caissier, au comité, aux vérificateurs et à l'administration du journal.

Une mention spéciale a été formulée à l'attention de Madame Dina Schulé pour son consciencieux et excellent travail depuis la création en 1974 de ce journal indépendant.

Nominations au comité

Le comité a été complété pour la période 2023-2027.

Les nouveaux membres du comité de **Nam** ont été élus par acclamations.

- Plt Christian Python
- Adj sof Pierre-Louis Pasche
- Cpl Michel Pidoux
- Conseil juridique: Maître Gloria Capt, Docteur en droit, avocate

Le nouveau président leur a souhaité la bienvenue et a remercié chacun pour son engagement.

Association de la revue «Notre armée de milice»

Comité d'honneur

- Major Aldo Vela
- Capitaine Pierrette-Roulet Grin
- Commandant de corps Jean Abt
- Adj sof Jean-Hugues Schulé
- Fourrier Denis Roux
- Divisionnaire André Liaudat
- Commandant de corps Jacques Dousse
- M. François Jeanneret, anc. Conseiller d'État et national
- M. André Prahin, directeur d'AP Consulting, Lausanne

Membres d'honneur

- Divisionnaire Germaine J.F. Seewer, Cheffe de la formation supérieure des cadres de l'armée et remplaçante du chef du commandement de l'instruction.
- Mme Marie-Madeleine Greub, journaliste et correspondante de **Nam** depuis 1994
- Colonel EMG Francis Rossi, associé à nos travaux depuis la création du journal.
- M. Jacques Hubert Gay, associé à nos travaux depuis la création du journal.
- Colonel Christian Polin, de l'ancien EM de la div camp 2.
- Colonel Walter Von Kaenel, de l'ancien EM de la div camp 2 et remplaçant du commandant.
- Colonel Jean-Luc Piller, ancien membre du comité et correspondant de **Nam** depuis 2009.
- M. Jean-Pierre Cornu, ingénieur. (Canton du Tessin)
- Sergent Achille Donada, ancien membre du comité central de l'ASSO et Membre d'honneur. (Canton du Tessin)
- Mme Dina Schulé, collaboratrice de **Nam** depuis la création du journal en 1974.

Le sociétaires ont confirmé aussi la réélection des anciens membres du comité soit: (en fonction depuis)

- Président: sgt Eric Rapin, 1979
- Vice-président: sgt Blaise Nussbaum, 1984
- Secrétaire: cap Danielle Nicod, 1989
- Caissier: four Jacques Levallant, 1994
- Rédacteur en chef: adj sof Jean-Hugues Schulé, 1974
- Commission de rédaction: sgt Francesco DiFranco, 1984

Membres

- M. François Jeanneret, 1982
- Sgt Pierre Messeiller, 2005
- Patrice Rossel, 2021

Membres d'honneur

Selon l'article 10 des statuts de l'Association de la revue «Notre armée de milice» le comité a proposé de conférer le titre de membre d'honneur à plusieurs personnalités qui ont rendu à l'Association des services éminents. (lire en page 6)

Il n'y a rien eu de spécial au chapitre des propositions individuelles et divers, mais il a été rappelé qu'en 2024 le Journal «Notre armée de milice» célébrera son 50^e anniversaire.

La soirée s'est terminée par le verre de l'amitié et au nom du comité le président, le sgt Eric Rapin, a remercié très sincèrement chacune et chacun pour le soutien apporté avec fidélité à **Nam**. (réd.)

Nam 1974 – 2023

Remerciements et gratitude

Pour un citoyen- soldat milicien, c'est un parcours assez particulier que j'ai entrepris depuis 1964 avec différents médias. Lors de mon paiement de galons de sergent-major à l'ER ach 216 commandée par le major EMG Olivier Pittet, j'ai reçu l'autorisation de faire quelques articles concernant les activités de la troupe, surtout que la cp III était déléguée auprès de l'exposition nationale à Lausanne. Puis les divisionnaires Pierre Godet et Robert Christe, commandants de la div frontière 2 ont donné le feu vert pour des correspondances avec la presse.

Le cap EMG Paul-Edouard Addor, lors de l'ER inf 202 en 1963 à Colombier, a été à la base de mon avancement. Puis concernant la liberté de poursuivre l'activité annexe «Presse» lors des cours de répétitions, je la dois aux capitaines Gilles Attinger et Alex Cornu, au colonel EMG Edwin Stettler en 1973 et au divisionnaire Henri Butty, sans oublier les chef SIT des Unités d'armée. Et «Notre armée de milice» journal indépendant est sorti de presse en janvier

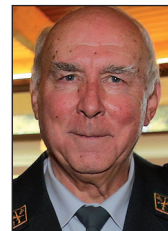
1974. Après cette introduction «Militaire» j'adresse, à toutes celles et tous ceux qui ont permis de publier dans les journaux de troupe des articles en toute liberté et sans aucune censure, mes vifs remerciements.

Concernant **Nam**, j'associe à la longévité du journal mon épouse Dina Schulé, qui depuis 50 ans assure avec sérieux l'administration du journal. De l'aventure initiale, seul reste le couple Schulé. Des journalistes RP sous les drapeaux ont aussi suivi la revue dès ses débuts, Blaise Nussbaum, Patrick Fischer, José Bessard et le sergent Francesco Di Franco, depuis 1985, chargé de la technique pré-presse.

Merci aux comités successifs, aux collaboratrices et collaborateurs qui m'ont supporté durant un demi-siècle. Et toute notre reconnaissance va aux fidèles annonceurs, lectrices et lecteurs pour leur soutien.

En avant avec force et vigueur! (Détails sur l'activité de **Nam**, lire page en page 6). Bonne fin d'année et tous nos vœux pour de belles fêtes et à l'année prochaine.

Adj sof Jean-Hugues Schulé



Association de la revue «Notre armée de milice»

Case postale – 1401 Yverdon-les-Bains – Tél. 024 426 09 39 – Courriel: info@revue-nam.ch

Président: sgt Eric Rapin

Vice-président: sgt Blaise Nussbaum

Secrétaire: cap Danielle Nicod

Caissier: four Jacques Levallant

Administrateur: adj sof Jean-Hugues Schulé

Commission de rédaction: sgt Francesco Di Franco

Membres: François Jeanneret, ancien conseiller national; sgt Pierre Messeiller; Patrice Rossel; plt Christian Python; adj sof Pierre-

Louis Pasche; cpl Michel Pidoux.

Correspondants: Patrice Rossel, Suisse romande et Tessin et Francesco Di Franco.

Conseil juridique: M^e Gloria Capt, Docteur en droit, avocate.

Nam

NOTRE
ARMÉE
DE
MILICE

IL NOSTRO ESERCITO DI MILIZIA

2023 = 50^e année
Formulaire disponible
également sur
www.revue-nam.ch

Le magazine militaire en langue française le plus diffusé en Suisse

Illustré, actuel, dynamique, indépendant, jeune

Le magazine des miliciens romands et tessinois

- ☐ Je désire recevoir Notre armée de milice et souscris un abonnement annuel de CHF 47.- (TVA comprise)
- ☐ Veuillez me faire parvenir gratuitement un exemplaire de Notre armée de milice
- ☐ Veuillez me faire parvenir de la documentation concernant la publicité dans Notre armée de milice (tarifs, grandeurs, dates de parutions)
- ☐ Marquer d'une croix

Nom	Prénom
Rue	NPA/Localité
Date	Signature

A retourner à: Revue «Notre armée de milice», case postale, 1401 Yverdon-les-Bains

Nam: un lien avec l'armée

Après l'école de recrues et les cours de répétition, le contact est perdu avec l'armée!

Que se passe-t-il dans notre armée?

CRÉDITS – MATÉRIEL – MUTATIONS – COURS
FORMATION – ARMEMENT – ACTIVITÉS HORS-SERVICE

Pour le savoir, Notre armée de milice (tirage imprimé 4000 exemplaires) vous offre des enquêtes, des reportages originaux en Suisse et à l'étranger, des résumés de conférences, une chronique fédérale, un éditorial, des billets d'humour, la vie des sections de l'ASSO, les pages tessinoises, des photos, soit le reflet complet de notre armée de milice avec des nouvelles de la troupe et de diverses sociétés militaires. Le tout abondamment illustré.

Qui reçoit «Notre armée de milice»?

Les cadres de l'armée, les soldats et tous citoyens et citoyennes qui s'intéressent à la défense nationale et à l'évolution de notre armée. Un rendez-vous mensuel avec l'actualité militaire, grâce à Notre armée de milice qui ne coûte que CHF 47.- par année (TVA comprise).

Rapport annuel 2023

La Défense reprise en main

La Formation d'application de l'infanterie, Reine des batailles, via la culture de la conduite et du commandement de notre armée. Elle s'entraîne comme elle combat, le travail y est professionnel. Ainsi, elle rend des cadres aptes à remplir leurs missions.



Le commandant de la FOAP de l'inf en pleine explication de poste dans le terrain. Le village d'exercice du Stierliberg (ZH).

Dans les premières lueurs de l'aube, la place d'armes de Reppischtal s'éveille dans une atmosphère électrique, prête à accueillir une journée mémorable sous le signe de l'infanterie. C'est au son harmonieux des tambours de la fanfare E musique mil 16-2 que les invités font leur entrée dans la caserne de Birmensdorf, actuellement le site de l'école de l'infanterie service long 14 dirigée par le Colonel EMG Olivier Wolf, ainsi que l'Académie militaire (ACAMIL), le centre de formation dédié à l'instruction de base et au perfectionnement des officiers de carrière de

l'Armée suisse, sous les commandes du brigadier Hugo Roux.

Une proximité exemplaire

Avant le début du rapport, les participants sont accueillis individuellement par le commandant de la FOAP de l'infanterie, le Brigadier Peter Baumgartner. Cet accueil personnalisé crée un sentiment de camaraderie et d'appartenance au sein de l'infanterie. En tant que grande famille répartie sur tout le territoire helvétique à travers ses neuf commandements, la Reine des batailles est chère



Les précieuses observations du Lt-col EMG Edouard Vifian, ancien commandant du bataillon des Carabiniers 1 avec les cadres supérieurs.

au Brigadier. Son sourire chaleureux et ses poignées de main sincères témoignent de son profond respect envers chaque individu, qu'il soit militaire ou non, démontrant ainsi son engagement envers l'inclusion et le respect mutuel au sein de l'unité.

Suite au traditionnel «Café-croissant» militaire, les participants sont invités à aller s'asseoir. Le silence s'installe rapidement lorsque le Commandant monte sur le podium. Le rapport annuel de la Formation d'application de l'infanterie débute, mettant en lumière les accomplissements et les défis de l'année écoulée. Ce n'est pas un simple rassemblement, mais le début d'une journée où l'unité, le respect et la confiance vont guider chaque pas.

Avant d'introduire le premier poste théorique sur «l'infanterie en défense» dans le combat moderne, mené par le brigadier lui-même, un intermède musical ensorcelant enveloppe l'auditoire. Ce chapitre est une immersion totale dans le cœur de l'infanterie. C'est là qu'est née l'idée des différents postes en plein air: une volonté du Commandant d'allier théorie et terrain, d'apporter réalisme et pragmatisme à chaque leçon.

«Au cours des dernières décades, l'armée et donc aussi l'infanterie ont perdu beaucoup de savoir et de pouvoir faire lorsqu'il s'agit de la défense dans le sens «défense contre une attaque armée». Avec la journée d'instruction d'aujourd'hui, je veux mettre en lumière certains thèmes choisis afin de pouvoir garantir une compréhension commune au sein de la formation d'application et donc une instruction uniforme.» annonce le commandant de la FOAP de l'infanterie.

Les invités du jour n'ont pas encore passé une heure assise que les différents groupes sont déjà constitués en vue du déplacement en bus sur le terrain. Chaque site à visiter représente un aspect complexe de l'infanterie dans l'art de la défense.

L'infanterie en résumé

«L'infanterie est l'épine dorsale de l'armée. Elle est engagée en forêt, dans les localités ou en montagne. Rendue plus souple et plus dynamique par ses nouveaux moyens mécanisés, elle est l'arme principale de notre armée et dispose à ce titre d'un effectif important. La diversité des fonctions de cette arme permet une instruction correspondant aux capacités d'à peu près chacun. Les exigences étant élevées, seule la camaraderie au sein du groupe, souvent, permet d'y faire face.» (Description de la FOAP de l'inf sur le site internet du DDPS)

La beauté du terrain

Au premier poste, les fantassins et les équipages sont confrontés à une diversité de scénarios lors d'un tir de combat. Cela inclut non seulement la capacité à s'adapter aux dilemmes variés, mais aussi la compréhension profonde de l'image de l'adversaire d'aujourd'hui. Les soldats ont été mis au défi de saisir l'image de l'adversaire dans les exercices, ce qui a impliqué d'adopter un langage précis pour décrire les cibles et les moyens d'engagement. Cette dimension tactique a ajouté une couche de complexité aux exer-



Engagement des nouvelles armes antichars remplaçant le Panzerfaust.



La vie en infanterie en tant que «fus» féminin

Dans la prochaine édition de **Nam** nous présenterons l'interview du lieutenant Katharina Hintermann, cheffe comm FOAP-infanterie

cices, soulignant l'influence de l'intelligence de la lecture du combat. C'est un rappel poignant que dans les opérations militaires modernes, la compréhension profonde de l'ennemi est aussi importante que l'efficacité des tactiques et des armes employées.

Au deuxième poste, situé dans des tranchées, l'accent est mis sur la coordination et la communication. Cela englobe divers aspects essentiels du combat, notamment les préparatifs minutieux au combat, l'influence des cadres et l'établissement de schémas de feu détaillés, représentés sous forme de croquis. Ces éléments soulignent la vitalité de la synchronisation et de la cohésion dans des situations de combat tendues, où chaque décision et chaque mouvement peuvent faire la différence entre la victoire et la défaite.

Le troisième poste, au Stierliberg, vient plonger les visiteurs dans le réalisme du combat de localité, soulignant l'engagement dans le point d'appui et dans les positions de barrage, le renforcement de terrain et de bâtiments et l'exploration des positions des armes ainsi que leurs modes d'engagement. Cette expérience immersive démontre que dans le monde complexe de la défense, la collaboration étroite est essentielle pour garantir la réussite de la mission. De plus, le soutien apporté des éléments d'appui, des canonnières mortiers équipés du nouveau mortier 19, et des éclaireurs confirme la valeur ajoutée de ces ressources spécialisées dans le contexte opérationnel.

Au dernier poste, en forêt dense, les soldats ont été immergé au cœur de l'essence du combat antichar dans l'avant-terrain. Ce poste montre l'ingéniosité et le savoir-faire des soldats. L'accent a été mis non seulement sur le camouflage efficace des armes, mais aussi sur l'instauration de protection aérienne contre les drones ennemis. Les soldats ont été impliqués dans les préparatifs minutieux des positions, comprenant la mise en place des points d'appui, la gestion des positions de rechange et les changements tactiques de positions. De plus, la notion de flanc-garde a été intégrée, soulignant l'importance de sécuriser les flancs tout en maintenant l'intégrité de l'ensemble de la troupe. Cela est un rappel que dans le terrain chaque détail compte, et que l'infanterie doit être prête à s'adapter, à improviser et à collaborer de manière efficace pour atteindre ses objectifs. Ces enseignements ont été soulignés par les précieuses observations du lieutenant-colonel EMG Edouard Vifian, ancien commandant du bataillon des Carabiniers 1.

Chaque poste est bien plus qu'un simple

exercice, c'est une leçon précieuse. Chaque soldat représente un maillon essentiel dans le puzzle de la défense.

Ainsi, se termine déjà ce rapport annuel mouvementé de la Formation d'application de l'Infanterie 2023. Dans le récit de cette journée mémorable, l'infanterie a, une fois de plus, confirmé sa position essentielle en tant qu'épine dorsale de l'Armée suisse. C'est elle, la Reine des batailles, comme le proclame souvent, avec fierté, le Brigadier Peter Baumgartner. Une histoire captivante où la vaillance rencontre la tradition, et où l'essence même de la force militaire suisse se manifeste à travers les soldats de l'infanterie.

Reconnaissance envers nos camarades

Au cours de cette année marquée par des défis considérables, la FOAP de l'infanterie a l'honneur de mettre en lumière quatre membres exemplaires.

En premier lieu, nous saluons l'adjudant d'état-major Reto Gerber de l'école de l'infanterie 11, dont les accomplissements ont été véritablement remarquables. En 2023, il a brillamment terminé le cours de formation des cadres à l'Académie des sous-officiers de l'armée en Autriche, se classant premier parmi les 128 participants. Sa détermination et son dévouement ont été récompensés par la médaille d'honneur du Corps des sous-officiers suisses, remise par l'adjoint du commandant, l'adjudant-chef Rickenbacher.

Ensuite, nous honorons le major Gilles Stäubli de l'école de l'infanterie service

long 14. Sa capacité en leadership a été mise à l'épreuve lors de l'opération de déploiement de militaires service long lié à l'incendie en forêt au-dessus de Bitsch (VS). Il a supervisé avec succès l'utilisation, entre autres, de deux véhicules blindés (GMTF) équipés de caméras thermiques pour localiser les foyers de l'incendie.

Le prochain candidat sur la liste est le lieutenant-colonel et guide de montagne Toni Niffeler du centre de compétence du service alpin de l'armée. Cet ami de la nature a coordonné l'intervention des spécialistes de montagne face aux dommages de la tempête à la Chaux-de-Fonds. Cette mission est la première effectuée en milieu urbain. Sa coopération avec les partenaires civils a permis, une nouvelle fois, de renforcer les liens entre notre armée et la communauté.

Enfin, l'adjudant d'état-major Jean-Claude Bärtschi de l'instruction en formation de l'infanterie 18 mérite notre reconnaissance pour avoir introduit avec succès le nouveau système mortier 19 dans plusieurs bataillons d'infanterie. Son travail, ainsi que celui de ses camarades de l'IFO 18, a été marquant dans l'implémentation réussie de cette technologie de pointe.

Ces camarades ne se contentent pas de répondre aux attentes; ils les dépassent. Leurs accomplissements, tout comme l'engagement de chaque collaborateur et collaboratrice en infanterie, sont une source d'inspiration et de fierté.

Lt Hintermann Katharina
Cheffe comm de la FOAP de l'infanterie



Travailler la compréhension profonde de l'image de l'adversaire d'aujourd'hui.

Promotions dans les rangs latins

Dans le corps des officiers

Les officiers latins promus avec effet au 1^{er} octobre 2023 au grade de colonel EMG: Agramelal Mehdi, Rances; Ketterer Cyrille, Lausanne.

Au grade de colonel: Agostoni Paolo, Barbengo; Penseyres Frédéric, St. Ursen.

Au grade de lieutenant-colonel EMG: Aufranc Olivia, Payerne; Bosisio Nicolas, Riva S. Vitale.

Au grade de lieutenant-colonel: Broillet Leonardo, Belfaux; D'Agostini Yves, Tentlingen; D'Andrea Franco, Faido; Luyet Olivier, Savièse; Massy Benjamin, Epesses; Valterio Fabien, Pully.

Au grade de major: Bersier Adrien, Boudevilliers; Crognalotti Thomas, Sion; Duggan Kilian, Lutry; Duvoisin Ludovic, Fribourg; Razanadravony Cedric, Carrouge; Schlöpfer Raoul, Visp.

Au grade de capitaine: Bettelini Deny, Caslano; Brunner Caroline, Sierre; Carron Gautier, Chamoson; Clavier Samuel, Fey; de Abreu Joaquim David, Sion; de Cocatrix Nicolas, Le Grand-Saconnex; Gebhart Tobias, Lully; Gigon Maxime, Morges; Gremion Lionel, Pringy; Handschin Stefanie Laura, Vuisternens-devant-Romont; Mengual Stephen, Fribourg; Narbel Dylan Alfred, Chessel; Perez Lucas, La Tour-de-Peilz; Protic Stefan, Breganzona; Roh Christophe, Granges; Sallin Florin, Neyruz; Tanner Marco, Orbe; Togni Kevin, Locarno 4 Solduno; Wong Edward Kah Meng, Monthey.

Au grade de premier-lieutenant: Agassis Vincent, Bavois; Antille Fabien, Sion; Assuelli Marco, Bellinzona; Berod Baptiste, Sion; Bonvin Yann, Sion; Caloz Jonathan, Mollens; Charrel Theo, Lausanne; Coman Damien, Onex; Conus Vincent, Lausanne; Fasel Noah Luc, St. Ursen; Ferreras Ferreras Jonathan, Lugano; Garcia Allan Diallungana, St-Cergue; Gauchat Ludovic, Lignières; Laurencet Matthieu, Lausanne; Le Borgne Logan, Châttonnaye; Lehner Ben, Savigny; Mader Julien, Ursy; Mapanao Justin, Aire-la-Ville; Marreros Mark, Bernex; Mathey Christophe, Pully; Meli Luca, Airolo; Meuwly Nils, La Chaux-de-Fonds; Monnet Jean-Marc, St-Séverin; Moretti Ronny, Arbedo; Mouchet Benjamin Rodolphe, Neuchâtel; Perren Lorenzo, Massagno; Pierret Bastien, Corminboeuf; Quinn Ryan, Orbe; Renaud Julien, Genève; Ruchet Marc, Fenalet-sur-Bex; Ryser Thibaut, Savagnier; Schöpfer Alexandre, Fontainemelon; Schüpbach Valentin, Arconciel; Sessa Anthony, La Chaux-de-Fonds; Stramke William, Vallorbe; Tenud Johan, Basse-Nendaz; Vanini Marco, Castel S. Pietro; Zürcher Angela, Noville.

Conseil fédéral Nominations et mutations d'officiers généraux

Lors de sa séance du 29 septembre 2023, le Conseil fédéral a procédé à plusieurs nominations et mutations d'officiers généraux.



Le brigadier Werner Epper, actuel remplaçant du commandant des Forces aériennes, deviendra, au 1^{er} janvier 2024, officier général adjoint du chef de l'Armée.

Après des études à l'EPF de Zurich, Werner Epper, aujourd'hui âgé de 63 ans, a obtenu en 1985 son diplôme II de maître de gymnastique et de sport. En 1986, il a intégré le corps des instructeurs des Forces aériennes. Après avoir obtenu un Master in Strategic Studies au Air War College à Montgomery (Alabama, USA), Werner Epper, alors colonel EMG, a occupé, dès 2002, la fonction de responsable du domaine Recherche et développement en matière de doctrine au sein de l'État-major de planification de l'armée. En 2004, il a repris la fonction de commandant d'école de l'école de recrues d'aviation à Payerne. De 2006 à 2009, il a été vice-directeur et chef des stages de l'Académie militaire à l'EPF de Zurich. En 2009, il a terminé en cours d'emploi un Master of Advanced Studies in Security Policy and Crisis Management à l'EPF de Zurich. Au 1^{er} août 2009, le Conseil fédéral l'a nommé commandant de la Formation d'application de l'aviation 31, avec promotion simultanée au grade de brigadier. Au 1^{er} janvier 2014, il a repris la fonction de chef de l'État-major des Forces aériennes et, au 1^{er} janvier 2018, il a été nommé remplaçant du commandant des Forces aériennes.

Le brigadier Werner Epper souhaite prendre une retraite anticipée conformément à l'ordonnance du 20 février 2013 sur la retraite des membres des catégories particulières de personnel (ORCPP) et quittera ses fonctions le 30 juin 2024. Le Conseil fédéral le remercie pour les services rendus.

Le colonel EMG Christian Oppliger, actuel chef Introduction du F-35A aux FA, deviendra, au 1^{er} janvier 2024, remplaçant du commandant des Forces aériennes, avec promotion simultanée au grade de brigadier.

Christian Oppliger, aujourd'hui âgé de 51 ans, a obtenu sa maturité de type E en 1990 à Lausanne. Une fois son école de recrues, son école de pilotes et son école d'officiers achevées, il a obtenu en 1993 le brevet de pilote militaire et a intégré le corps des aviateurs professionnels. En tant que pilote



d'escadrille et instructeur, il a en outre participé à différents groupes de projet porteurs d'avenir. De 1998 à 2002, il s'est formé en tant qu'ingénieur électricien dipl. HES à l'EPF de Lausanne. Dès 2005, il a travaillé en tant que pilote de F/A-18 au sein du domaine Essais opérationnels et évaluation, avant de reprendre, en 2009, la fonction de chef Essais opérationnels et évaluation. Dans sa fonction de milice, il a dirigé, de 2007 à 2012, l'escadre d'aviation 14 à Sion. Au 1^{er} avril 2018, il a été nommé chef Planification, projets et essais des Forces aériennes. Depuis le 1^{er} juillet 2021, le colonel EMG Oppliger occupe la fonction de chef Introduction du F-35A aux FA et exerce la fonction de milice de chef de la Centrale des opérations des Forces aériennes.

Le colonel EMG Werner Tarnutzer, actuel chef de la Centrale des opérations des Forces aériennes, deviendra, au 1^{er} janvier 2024, commandant de la brigade d'aviation 31 ad intérim.

Werner Tarnutzer, âgé aujourd'hui de 52 ans, a obtenu sa maturité de type B en 1992 à l'Alpine Mittelschule de Davos. Une fois son école de recrues, son école de pilotes et son école d'officiers achevées, il a obtenu en 1994 le brevet de pilote militaire d'hélicoptères et a intégré le corps des aviateurs professionnels en travaillant comme pilote d'escadrille et instructeur. En 2004, le colonel EMG Tarnutzer a repris la fonction de commandant de l'escadrille de transport aérien 6 et, dès 2009, la fonction de commandant de l'escadre de transport aérien 2. De 2007 à 2010, il était responsable parallèlement de l'introduction de l'hélicoptère EC635. Au 1^{er} juillet 2014, il a occupé la fonction de chef de classe dans le cadre de la Formation à la guerre aérienne au sein de la Formation supérieure des cadres de l'armée. Au 1^{er} avril 2015, il a repris la suppléance du chef Formation à la guerre aérienne. D'août 2017 à février 2018, le colonel EMG Tarnutzer a étudié au Nato Defence College à Rome. Au 1^{er} mars 2018, il a été nommé commandant du commandement de la Base aérienne d'Alpnach / Dübendorf et, au 1^{er} juillet 2021, chef de la Centrale des opérations des Forces aériennes.

En raison du transfert de la brigade d'aviation 31 dans la structure 2026 des Forces aériennes, la fonction sera d'abord occupée ad intérim et sans promotion à un grade supérieur. L'occupation définitive avec promotion à un grade supérieur sera réévaluée à une date ultérieure.



Nouveau secrétaire général du DDPS

Daniel Büchel nommé

Le Conseil fédéral a nommé Monsieur Daniel Büchel secrétaire général du Département de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS). Il prendra, dès le 1^{er} janvier 2024, la succession de Monsieur Toni Eder, qui a dirigé le secrétariat général du DDPS pendant cinq ans.

Sous-directeur de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) depuis 2011, Monsieur Daniel Büchel est chef de la division Efficacité énergétique et énergies renouvelables où il assure notamment l'application de la législation et divers programmes d'encouragement. Il est également responsable du programme SuisseEnergie, un instrument de politique énergétique géré par l'OFEN en collaboration avec les cantons, les communes, les milieux économiques, les organisations de consommateurs et de protection de l'environnement. SuisseEnergie contribue largement à la mise en œuvre de la politique climatique et énergétique de la Suisse. Monsieur Büchel a étudié l'histoire et la germanistique à l'université de Fribourg, de Fribourg-en-Brisgau, de Bâle et de Rome. Il a passé sa licence de philosophie à l'université de Fribourg en 1996. De 1997 à 2002,



il a travaillé comme assistant et professeur à la chaire d'histoire moderne de l'université de Fribourg, faisant aussi plusieurs séjours en Italie et en Allemagne pour ses recherches. Il a en outre passé le SKU Advanced Management Diploma en 2018.

Cet historien, âgé de 53 ans et citoyen de Rüthi (SG), a été le collaborateur personnel du Conseiller fédéral Joseph Deiss et de la Conseillère fédérale Doris Leuthard. Avec Daniel Büchel, c'est une personnalité dirigeante confirmée, dotée d'une très bonne compréhension du système politique suisse, qui reprend les tâches de secrétaire général du DDPS.

Il prend la succession de Monsieur Toni Eder, qui quittera son poste à la fin de l'année. La conseillère fédérale remercie Monsieur Toni Eder pour son travail durant ces cinq ans en tant que secrétaire général du DDPS.

Secrétaire d'État

Jean-Daniel Ruch renonce à son poste

Monsieur Jean-Daniel Ruch a finalement décidé de ne pas prendre ses fonctions comme secrétaire d'État à la tête du SEPOS.

Après mûre réflexion, Monsieur l'Ambassadeur Jean-Daniel Ruch a décidé de ne pas prendre la direction du Secrétariat d'État à la politique de sécurité (SEPOS), comme il en a informé Madame la conseillère fédérale, Viola Amherd.

La cheffe du DDPS a informé le Conseil fédéral de la situation. Le Conseil fédéral a pris acte de cette décision.

Le DDPS va relancer le recrutement, qui devrait aboutir dans les semaines à venir.

Direction générale de l'OCPPAM-GE

Jérôme Felley a pris sa retraite

Le directeur général de l'OCPPAM (Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires de la République et canton de Genève) et chef EMCC, M. Jérôme Felley a pris sa retraite le 31 août 2023.

Le processus de recrutement de son successeur étant encore en cours, c'est M. Yves Bezençon, chef du centre de logistique civile et militaire, qui assure la fonction de directeur général ad intérim et chef EMCC ad intérim depuis le 1^{er} septembre 2023.

En sa qualité de directeur général a.i. et Chef EMCC a.i., il a pour mandat de garantir la

continuité des activités de l'office, d'assurer le suivi des dossiers et de représenter l'OCPPAM dans les différents événements et auprès de multiples partenaires.

Le département des institutions et du numérique (DIN) espère pouvoir communiquer le nom de la personne qui reprendra la direction de l'office dans les meilleurs délais.

Promotions dans les rangs latins

Dans le corps

des sous-officiers

Les sous-officiers latins promus avec effet au 4 octobre 2023 au grade d'adjudant-major: Brunner Sophie, Froideville; Roduit Léandre, Martigny-Croix.

Au grade d'adjudant d'état-major:

Alami Tobias, Wallisellen; Bongni Patrick, Liebefeld; Cremin-Züst Thomas, Aadorf; Da Fonseca Ruben, Bellinzona.

Promotions dans les rangs latins

Dans le corps

des officiers

Les officiers latins promus avec effet au 6 octobre 2023 au grade lieutenant: Bettosini Brenno, Agra; Bosoppi Amir Mohamed, Figino; Cavin Victor Adrien Frédéric, Vich-Coinsins; Hamelink Philip, Gy; Lafranchi Anteo, Muralto; Pedrosa Gimeno Jorge, Monthey; Sun-kwa-Mills Jeremy, Mendrisio; Taleb Rashad, Genève.

Activistes du climat

Acquittés...

Les militants climatiques vaudois, qui avaient appelé au refus des obligations militaires sont acquittés. Le Tribunal pénal fédéral n'a pas suivi, le 27 juillet 2023, les réquisitions du Ministère public de la Confédération qui les avaient condamnés à des jours-amende. «Par éthique, morale, responsabilité écologique et sociale», ils appelaient à ne pas aller au service militaire ou à ne pas payer la taxe.

Financement des

Dépenses militaires

La Chambre des cantons a avalisé sans contestation tous les crédits militaires, pour un total d'environ 1,9 milliards, prévus pour le programme d'armement, le programme immobilier ainsi que l'acquisition de matériel. L'augmentation du plafond des dépenses pour les années 2021 à 2024 a aussi passé la rampe facilement. L'enveloppe doit gonfler de 21,1 à 21,7 milliards de francs. Les dépenses militaires augmenteront moins vite que prévu de 2024 à 2026. L'objectif d'atteindre 1% du PIB à terme, voulu par le parlement, est repoussé à 2035, selon les indications du Conseil fédéral.

Sécurité

Une brochure sur les abris

L'OFPP a publié une brochure pour informer la population sur le but, l'entretien et l'utilisation des abris antiaériens, «un élément essentiel du dispositif de sécurité de la Suisse».

Société vaudoise des officiers

Ambassadeurs pour l'armée

Parfois, à l'intérieur de la société civile, la notion même de la sécurité s'estompe. Mais, l'exemple du chef militaire revigore chaque citoyen-soldat. Le charisme, le sens du leadership constituent autant d'éléments favorables. Et les aptitudes dont nous parlons tendent à responsabiliser une population.



Le col EMG Christophe Gerber; le président du Grand Conseil Laurent Miéville; le conseiller aux États Olivier François.



Le col Pierre-Yves Jotti; le br Hans Jakob Reichen.

Samedi 29 avril 2023, à Rolle, les membres de la SVO tenaient leur 198^e assemblée générale. Le président, le col EMG Christophe Gerber accueillait ses hôtes. La rencontre se déroulait dans un bâtiment avant-gardiste, inauguré en 2014, le «Rosey Concert Hall». Les concepteurs donnent quelques explications. «Avec sa scène de 183 m², une acoustique de pointe et une attention à chaque détail, la salle principale constitue un endroit exceptionnel pour apprécier un moment de culture».

Quelques personnalités politiques avaient fait le déplacement. Citons la syndique de Rolle, Mme Monique Choulant Pugnale, et le

fidexaudit

VOTRE PARTENAIRE
COMPTABLE DE VOTRE RÉUSSITE

Expertise comptable, Audit, Fiscalité,
Conseil d'entreprise, Ressources humaines,
Conseil juridique,
Conseil en matière de succession



fidexaudit sa
chemin de mornex 2
case postale 598
CH - 1001 lausanne

tél. +41 21 331 02 02
fax +41 21 311 55 85
info@fidexaudit.ch
www.fidexaudit.ch

FIDUCIAIRE | SUISSE



EXPERT
SUISSE

Membre indépendant de
FAI
INTERNATIONAL

PC: alignement des montants de la solde sur ceux de l'armée

Le montant de la solde des personnes astreintes au service de la protection civile s'alignera désormais sur celui des militaires. Il s'agit de combler les différences qui existent depuis l'augmentation de la solde des militaires en novembre 2022. Pour des raisons d'égalité de traitement, le Conseil fédéral a en effet décidé que les montants de la solde dans la protection civile devaient correspondre à ceux de l'armée. La modifi-

cation de l'ordonnance sur la protection civile a pour effet de les augmenter légèrement. Dans l'état actuel des effectifs et des jours de service, cette modification entraîne des coûts supplémentaires de l'ordre de 1,3 million de francs par an, qui seront pris en charge par l'organe chargé de la convocation, soit le canton en principe. L'ordonnance entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2024 dans sa version modifiée.



1400 YVERDON-LES-BAINS
Tél. 024 425 35 13
Fax 024 426 40 50

Ouvert toute l'année

Restaurant
de la
PLAGE



Le plt Jacques Deléderray; le col Didier Amy; le lt col Daniel Cuche.

président du Grand Conseil (désigné le 27 juin 2023), M. Laurent Miéville.

Vers un 200^e anniversaire

Les officiers vaudois mènent des activités associatives variées. Par exemple, le col EMG Pierre de Goumoëns propose de rejoindre la section «cavaliers» qu'il dirige; le cap Didier Holzeisen offre des exercices et des concours de tir; le plt Marc Abetel encourage les étudiants (regroupés sous l'enseigne «mil@campusLausanne»), à s'intéresser aux questions relatives à la défense nationale.

Les membres de la SVO souhaitent honorer leurs prédécesseurs. Le bicentenaire de la fondation du mouvement est proche. Déjà, dans un livre rédigé en 2010, le col EMG Pierre Streit rappelait ces quelques faits. «La Société militaire du canton de Genève et la Société des officiers du canton de Vaud voient le jour en même temps en 1825. Le registre des délibérations du Conseil d'État vaudois révèle qu'en date du 5 février 1825 le gouvernement a renvoyé au Département militaire "une pétition des sieurs Falconnier, Roux et consorts, tendant à obtenir la permission d'établir une société militaire à Lausanne". Le colonel Foltz et le lieutenant-colonel Samuel Muret soutiennent également cette démarche. Le 4 décembre 1825, Vaudois et Genevois se rencontrent à Genève pour y célébrer la Sainte-Barbe. A bord du Winkelried, les officiers vaudois invités sont rejoints au large de Versoix par le Guillaume Tell».

Une montée en puissance

Le chef de l'armée, le cdt C Thomas Süssli prononçait une conférence. Elle était intitulée comme suit: «Armée suisse, la montée en puissance a commencé». L'orateur mettait en parallèle l'obsolescence de certains équipements et l'apparition de nouveaux paramètres.

Le cdt C Süssli évoquait «24 systèmes en fin de cycle». Donnons quelques exemples. Introduit en 1978, l'avion de combat Tiger F-5 sera retiré du service en 2025; la même année, les soldats n'utiliseront plus le radar tactique mobile Taflir (dont la fabrication remonte à 1987); datant également de 1987, le char Kampf Pz 87 Leo disparaîtra dès 2035; volant depuis 2008, l'hélicop-



Le col EMG Blaise O. Pelletier; le col EMG Christophe Buache.



Le lt col Michel Gerber. Le cdt C Thomas Süssli.

tere Eurocopter EC635 ne décollera plus à partir de 2040; etc. Afin de remplacer tous ces engins, on envisage des investissements conséquents.

Dans un avenir proche, des militaires se familiariseront avec l'espace exo-atmosphérique (des satellites permettent de communiquer, collecter des renseignements, déclencher des alertes); toujours plus approfondie, la connaissance du cyberspace s'avèrera aussi indispensable (les données électroniques sont saisies, enregistrées, transmises, traitées...).

Le chef de l'armée parlait de l'opportunité de la conscription obligatoire. En mars 2013, celle-ci fut abolie en Ukraine; mais, confrontés à leurs problèmes politico-militaires, les autorités de ce pays renoncèrent à mettre sur pied une armée entièrement professionnelle. Par conséquent, elles rétablirent, dès le 1er mai 2014, l'organisation de naguère.

Le cdt C Thomas Süssli concluait en exhor-



Le col EMG Christophe Gerber; le col EMG Jean-Pierre Schaller.



La syndique de Rolle, Mme Monique Choulant Pugnale; la députée au Grand Conseil, Mme Graziella Schaller.



Le col EMG Gerhard Bartels; le maj Yvan Detrey.



Le lt Oriane Burnier; le cap Pierre Droz.

tant les officiers vaudois. Ambassadeurs pour l'armée, ils peuvent galvaniser la jeunesse, de façon qu'elle accomplisse pleinement son service. P.R.

Pour votre publicité
renseignements
lire en page 5

«Service citoyen»

Un modèle d'obligation de servir inadapté

L'Association des sociétés militaires suisses (ASM) rejette clairement et sans équivoque l'initiative «Service citoyen» déposée le 26 octobre 2023 à Berne. Le modèle du service citoyen obligatoire est impraticable, bureaucratique et aggrave encore les problèmes de personnel dans l'armée et la protection civile. L'ASM poursuit comme jusqu'à présent l'objectif du service de sécurité obligatoire proposé par le Conseil fédéral en 2022.



Tous les ans, 7000 jeunes aptes tournent le dos à l'armée au profit du service civil.

L'association Service Citoyen a déposé le 26 octobre 2023 une initiative populaire en faveur d'un service citoyen généralisé. Celui-ci prévoit que les hommes et les femmes doivent effectuer des services pour la société, notamment dans l'armée mais aussi dans des organisations civiles. L'ASM respecte certes les efforts des auteurs de l'initiative

visant à renforcer l'alimentation de l'armée, mais considère que le modèle du service de milice obligatoire à grande échelle n'est pas adapté à la Suisse.

Et cela pour quatre raisons importantes: L'initiative ne résout pas le problème d'effectifs de l'armée. Tous les ans, nous perdons presque 7000 jeunes aptes au profit du service civil.

Soit l'équivalent d'une brigade! Avec un tel projet comme le service citoyen, encore plus de jeunes seront tentés de désertir les rangs. A ce point crucial on doit encore ajouter le fait que la sécurité ne serait pas renforcée en ces temps de crise (Ukraine, Israël. Terrorisme) et que ce modèle est incompatible avec l'économie (dumping salarial) et avec l'interdiction de travail forcé.

Le service de sécurité obligatoire en première priorité

L'ASM est convaincue: Du point de vue de la politique de sécurité, le service de sécurité obligatoire est clairement supérieur à tous les autres modèles de services proposés jusqu'à présent. Le service de sécurité obligatoire réunirait le service civil et la protection civile en une protection forte de la population et des catastrophes. Compte tenu de l'ampleur des destructions dans les guerres modernes, la capacité de l'armée à durer et la protection de la population civile dans toutes les situations jouent un rôle central. Ce n'est qu'avec le service de sécurité obligatoire que l'armée suisse peut combattre, protéger et aider à long terme – et cela simultanément.

L'alimentation de l'armée nous concerne tous

Outre l'augmentation du budget de l'armée de 0,7 pour cent du produit intérieur brut (PIB) à 1,0 pour cent du PIB d'ici 2030 au plus tard, il est urgent d'augmenter le nombre de soldats et de corps de troupe. Dans ce contexte de dépôt de l'initiative «Service-Citoyen», l'ASM salue la discussion sur le modèle d'obligation de servir idéal pour la Suisse. Car selon l'ASM, la situation actuelle des effectifs de l'armée ne peut plus durer. En tant que voix de premier plan de la milice, l'ASM s'engagera de manière proactive dans le débat politique sur le service citoyen. Car une chose est sûre pour l'ASM: l'alimentation de l'armée nous concerne tous, et le discours renforcera le système de milice.

Col EMG Stefan Holenstein
Président VMG / ASM

Ecole Police Militaire 19

Convaincre par l'exemple



Vendredi 16 juin 2023, commandant l'École Police Militaire 19, le col EMG Gian Domenico Curiale procédait à la nomination de 81 sergents. La cérémonie de promotion se déroulait à Savièse (au-dessus de Sion).

Les promus, romands et tessinois

Classe 1: Jaccard, Antoine Damien; Lachat, Jérémy; Macuglia, Elie; Martinez Pichardo, Denny; Moreillon, Matteo Roger; Pierroz, Samuel; Rusconi, Didier.

Classe 2: Etter, Bastien Bernard; Jost, Eric; Mottas, Meven Julien; Stegmüller, Manu; Thiébaud, Luca; Bürgy, Alec;

Classe 3: Centeno Mateo, Jason Emil; Dupuis, Andrea; Felder, Frank Matthias; Ibrahim, Ali; Justiniani, Chala Yanick; Marti, Joël; Merari, Henoke; Mertenat, Flavien; Mobulu, Néhémie; Tonoli, Alexandre Giovanni Battista E.

P.R.

Section de Lausanne

Techniques guerrières ajoutées

En étudiant les conflits modernes, un constat s'impose. Tant intellectuelles que matérielles, les nouveautés ne font que compléter l'arsenal des moyens déjà existants. En fait, les combats d'aujourd'hui ressemblent beaucoup à ceux d'autrefois.



Le cap Robin Monod.

Ainsi, des analystes font des parallèles entre la tragédie ukrainienne et d'autres événements plus anciens. Le «Fall Gelb» (1940) désigne une stratégie menée par les Allemands; le «Tawakalna ala Allah» (1988) se rapporte à une contre-offensive que déclenchèrent des Irakiens.

Un auteur d'ouvrages militaires

Lundi 22 mai 2023, les membres de la section de Lausanne de la Société vaudoise des officiers se réunissaient. Le cap Robin Monod préside ledit groupement. La rencontre se déroulait dans la salle du Conseil communal. Un conférencier, M. Adrien Fontanellaz présentait un sujet d'actualité. M. Fontanellaz a écrit plusieurs livres et articles traitant de tactique. L'orateur intitulait comme suit son exposé: «Guerre en Ukraine, premiers retours d'expérience». Les moyens aériens, l'infanterie, les forces blindées et mécanisées, l'artillerie étaient évoqués.

En date du 2 mars 2022, autour de la ville de Kherson, les combats s'achevaient. Les troupes russes avaient remporté une victoire. Cependant, jusqu'au 14 mai 2022, les Ukrainiens repoussaient leurs adversaires à quelque 40 kilomètres à l'est de Kharkiv.

Dans le premier cas, un historien pourrait rappeler la percée décisive de Sedan, en mai 1940. Auparavant, les forces du Troisième Reich contournaient les fortifications de la ligne Maginot, faisant fi de la neutralité de la Belgique, du Luxembourg et des Pays-Bas. Le reflux des Russes loin de Kharkiv res-



Le col EMG Philippe Jaquinet et le col EMG Christophe Gerber.



Le cap Jason Erickson (activités et communication SVO Lausanne); le plé William Barbey (trésorier SVO Lausanne).

semble à la retraite de l'armée iranienne hors d'Irak. Selon le rédacteur de l'encyclopédie Wikipédia, cette défaite majeure au Proche-Orient «jetait les bases d'un retour au "statu quo ante bellum"».

Armes perfectionnées

Dès le 31 mai 2022, les Américains livraient aux Ukrainiens des M142 HIMARS (High Mobility Artillery Rocket Systems). Montés sur des camions, ces engins peuvent asséner des coups sur des buts très précis, tels que: quartiers généraux, dépôts de carburant, remises de munitions, etc.

Devant les membres de la SVO Lausanne, M. Fontanellaz parlait d'une tactique d'artillerie particulière, le «shoot and scoot» (tirer et déplacer). La notion de mobilité prend une grande importance. Le lance-roquettes entre en action, puis s'éloigne immédiatement. La manœuvre contrecarre la riposte ennemie. Déjà, durant la Seconde Guerre mondiale, d'autres roquettes (soviétiques) étaient montées sur des véhicules de type BM-13. On les dénommait: Katioucha.

Parmi les inventions nouvelles, mentionnons encore les drones et donnons cet exemple. De fabrication russe, mis en service en 2011, l'Orlan 10 «vole trop haut pour être vulnérable aux défenses aériennes à courte portée»; de plus, cet appareil offre une vue suffisante du champ de bataille pour identifier les cibles».



M. Adrien Fontanellaz.



Le lt Silva Diogo Da Costa.



Le col EMG Jean-Pierre Schaller et le cap Nicolas Ritter.



Le plé Alexandre Maire (secrétaire SVO Lausanne); le plé Cyrus Mollet (activités et communication SVO Lausanne).

Comprimés d'iode

L'armée approvisionne la population

Dans les semaines à venir et jusqu'en avril 2024, la Pharmacie de l'armée remplacera les comprimés d'iode dans l'ensemble des ménages, entreprises et établissements publics situés dans un rayon de 50km autour des centrales nucléaires suisses. Cette mesure répond à l'ordonnance du 22 janvier 2014 sur la distribution de comprimés d'iode à la population.

Exercice Common Roof 23

Avec l'Allemagne et l'Autriche

Mi-octobre 2023, l'Armée suisse a effectué avec les forces armées allemandes et autrichiennes un exercice dans le domaine de l'informatique et des technologies de communication. Le scénario fictif de l'exercice prévoyait la mise en place et l'exploitation d'un réseau de conduite commun pendant une catastrophe naturelle. Il n'y a pas eu de déplacements de troupes, puisque l'exercice a été réalisé uniquement sur des sites militaires.

Sion

L'affect et l'amok

Parfois, quand ils s'occupent de faire régner l'ordre, les tenants de la sécurité sont confrontés à des agissements particuliers. On parle de sautes d'humeur, voire de folies homicides.



Représentants la Police cantonale valaisanne, le lt col Yves-Antoine Mayoroz et le col Christian Varone. Le cdt de la Police militaire, le br Raynald Droz.

Des spécialistes donnent quelques explications. L'affect (ou état affectif élémentaire) peut découler d'un sentiment trouble, d'une anxiété, d'une déprime, d'un état moral au plus bas. L'amok (ou accès de démence meurtrière) est «une entité clinique qui a été décrite initialement dans la péninsule malaise». Un parallèle a été établi entre l'amok et les fusillades de masse; lors de telles circonstances, l'absence de revendication idéologique distingue les meurtriers des terroristes.

L'organisation militaire de 1907

Mercredi 12 avril 2023, une «journée PM (Police militaire)» était organisée. Les participants se retrouvaient, à Sion, au Quartier général du Commandement de la Police militaire. Les infrastructures en question sont situées en bordure de la piste de l'aéroport. Le cdt, le br Raynald Droz accueillait ses hôtes. La rencontre coïncidait avec le 116e anniversaire de ladite formation. En 1907, rappelle-t-on, une nouvelle loi sur l'organisation militaire entraînait en vigueur. Mais, le br Droz voulait aussi entretenir la camaraderie. Plusieurs cadres de la PM étaient présents. Parmi eux, on reconnaissait le col EMG Robert Peter Eyer (le responsable du commandement engagement); le col Michel Bal-

mer (le cdt du centre de compétence); le maj Simon Papilloud (le cdt rempl de l'École Pol mil 19); l'adj chef Thierry Thalmann (l'aide de conduite du cdt PM). A l'intention de leurs visiteurs, des officiers, et des sous-officiers supérieurs présentaient des tâches, multiples et variées. Elles sont le lot des policiers de l'armée.

Une interopérabilité

Un matériel de pointe s'avère nécessaire. Par exemple, pour les recherches de personnes, les drones sont fréquemment utilisés. Les membres de la PM apprécient particulièrement le «Dji Matrice M30T». L'engin sert aussi aux gendarmes et aux pompiers. En 2023, les crimes se multiplient ; les individus se servent d'armes blanches, ou à feu. Aussi, dans ce contexte délétère, des connaissances théoriques aident le policier militaire à mieux gérer son action. Par exemple, il conçoit qu'un affect peut se manifester en tout temps; ressentant des humiliations, des échecs en public, nourrissant des desirs de vengeance, des, nourissant des inclins à décompenser brutalement. Mais, les forces de l'ordre ne distinguent pas toujours immédiatement un amok classique. Dès lors, «il y a lieu d'observer une doctrine d'engagement unifiée; le but est d'assurer une détection



Le maj Simon Papilloud.



L'adj chef Thierry Thalmann.



Le sgtm Cédric Roh et l'adj sof Sandro Angerer.



Le br Raynald Droz; le col EMG Robert Peter Eyer; le col Michel Balmer.



Le lt col Philippe Brouchoud et l'adj EM Christophe Valette.

précoce, de surmonter la crise, de rétablir la situation et, finalement, de retirer des enseignements».

Afin de maîtriser un affect, le policier militaire coopère avec son homologue civil. L'un et l'autre recherchent une interopérabilité; le premier appréhende plus particulièrement les menaces extraordinaires, mettant la vie en danger. Il se forme et s'entraîne en conséquence.

P. R.



L'adj chef Christian Roduit et Mme Patricia Meyer (infirmière).



Le maj Pascal Kasten.



L'adj EM Dominik Fetz.



Le maj Pierre-Alain Chassot.

Nouveau système d'artillerie

Essais de mobilité en Suisse

Dans le cadre du projet de nouveau système d'artillerie, une nouvelle étape se profile avec les prochains essais de mobilité réalisés en Suisse. Après l'établissement de la shortlist retenant deux candidats pour trois systèmes en 2022, des essais pratiques ont eu lieu sur un premier système en Suisse. Il est prévu de proposer l'acquisition de l'un de ces trois systèmes pour remplacer les obusiers blindés M109.

L'obusier blindé M109 actuellement en service doit être remplacé par un système moderne. Au terme de l'évaluation préalable effectuée, l'Office fédéral de l'armement armasuisse a retenu en 2022 les trois systèmes des entreprises BAE Systems Bofors, de Suède (Archer mobile howitzer) et Krauss-Maffei Wegmann, d'Allemagne (RCH 155 AGM Artillery Gun avec deux plateformes de mobilité possibles) pour la suite de la procédure.

Les essais de mobilité techniques avec les véhicules ont pour but de démontrer et de tester les capacités de mobilité en Suisse. Organisés sous la houlette d'armasuisse Science et technologies (S+T), ces essais doivent évaluer de nombreux aspects pour l'engagement et

l'instruction, tels que la mobilité sur les routes suisses et sur le terrain, la manœuvrabilité, le franchissement d'obstacles, l'instruction des chauffeurs, la navigation, l'ergonomie, la sécurité et certains aspects se rapportant à l'homologation.

Outre les essais de mobilité principalement réalisés dans la zone de Thoun, divers autres sites prendront part à ces essais dans les cantons du Valais, de Vaud, du Jura et de Fribourg. Durant la phase-test, les systèmes circuleront également sur la voie publique. Le premier système sera testé en Suisse de la mi-octobre à la fin novembre (semaines 42 à 47). Les essais de mobilité des deux autres systèmes sont prévus pour l'année à venir.

Air2030: contrat d'acquisition signé

Engins guidés pour Patriot

armasuisse a signé le contrat d'acquisition d'engins guidés de type PAC-3 MSE avec le gouvernement américain. Cette acquisition d'un deuxième type d'engins guidés pour le système Patriot élargit les capacités du nouveau système de défense sol-air de longue portée et accroît la capacité à durer de l'armée suisse.



Le 30 octobre 2023, le directeur général de l'armement Urs Loher et le responsable de projet du système de défense sol-air de longue portée (Bodlur GR), Stefan Meier, ont signé le contrat d'acquisition d'engins guidés de type PAC-3 MSE (Missile Segment Enhancement) de Lockheed Martin avec le gouvernement américain. Le contrat a été conclu avec ce dernier car la Suisse achète ces engins guidés par l'intermédiaire du programme «Foreign Military Sales» (FMS). De plus, le contrat d'affaires compensatoires a été signé avec Lockheed Martin à cette date.

Contre les missiles à courte portée

Le PAC-3 MSE est le tout dernier type d'engin guidé destiné au système Patriot. Il est principalement employé pour la défense contre les missiles à courte portée en approche. De plus, les PAC-3 MSE viennent accroître la capacité à durer de l'armée suisse. Ces engins guidés seront livrés à la Suisse en 2028 et 2029. L'acquisition, portant sur un montant de 300 millions de francs, a été décidée par le Parlement avec le message sur l'armée 2023.

Pour le nouveau système de défense sol-air Patriot, l'acquisition d'engins guidés de type PAC-2 GEM-T (Guidance Enhanced Missile, Tactical), décidée en 2022, est déjà en cours. Le PAC-2 GEM-T est principalement axé sur la défense contre les avions, drones et missiles de croisière.

La livraison du système de défense sol-air de longue portée Patriot aura lieu à partir de 2026.

Nam
SUR INTERNET
www.revue-nam.ch

Bunkers

Plus de vente

Le Chef de l'armée a précisé dans le Tages-Anzeiger que l'armée avait arrêté de vendre les fortins. Ces installations même déclassifiées, peuvent toujours avoir une utilité militaire, a-t-il précisé. L'armée s'est fixé pour objectif de s'équiper pour des missions purement défensives en fonction des menaces actuelles et les «bunkers» font partie «des systèmes de commandement et de combat».

Groupe Suisse sans armée

Le retour

Samedi 4 novembre 2023, lors d'une réunion à Berne, les membres du GSsA ont décidé de lancer une initiative pour forcer le Conseil fédéral à adhérer au Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN), entré en vigueur en janvier 2021. En difficulté face à la guerre en Ukraine, le mouvement pacifiste espère soumettre un texte à la Chancellerie début 2024.

Matériel de guerre

Dérogation

Le Conseil fédéral doit avoir une certaine latitude pour autoriser des exportations d'armes, y compris dans des pays ne respectant pas les droits de l'homme. La commission compétente du National soutient l'assouplissement de la loi proposée par le conseil des Etats. L'idée est d'autoriser le Conseil fédéral à déroger aux critères d'autorisation pour les affaires avec l'étranger. Cette compétence serait conditionnée à des «circonstances exceptionnelles» ou si «la sauvegarde des intérêts du pays en matière de politique extérieure ou intérieure l'exige».

L'OTAN

Condamne

Les pays membres de l'OTAN ont condamné mardi 7 novembre 2023 la décision de la Russie de se retirer formellement du traité historique limitant les forces militaires conventionnelles en Europe. La Russie avait décidé en 2007 de suspendre sa participation à ce traité, entré en vigueur en 1992 après la chute de l'URSS.

Mit einem Geleitwort von Chef der Armee Logistik der Schweizer Armee

Von der Militärverwaltung zur integrierten Logistik der Zukunft 1848–2023. 175 Jahre Bundesverfassung (Bundesstaat), Schweizer Armee und Logistik der Schweizer Armee von 1848 bis 2023.

Logistik ist überall, sie findet das ganze Jahr an 365 Tagen und täglich in 24 Stunden statt. Für die Wirtschaft ist die Logistik von entscheidender Bedeutung. Die Lieferketten (Supply Chain) umfassen die ganze Welt, sie beinhalten die Rohstoffgewinnung, die diversen Veredelungsstufen bis zum Endverbraucher. Störungen in den Lieferketten haben grosse Auswirkungen auf die Weltwirtschaft und führen schnell zu Einschränkungen und bewirken Mangellagen. Die Wiederherstellung von Lieferketten kann zum grossen Problem werden. Nicht nur die Zivile Logistik ist in der Wirtschaft von grosser Bedeutung, sondern auch die Militärische Logistik in allen Armeen. Die frühere Unterscheidung in Rückwärtige

(Rückwärtige Dienste, Etappe) und Front ist durch die Entwicklung der Kriegstechnik und im Bereich der Organisation in den heutigen Armeen überholt. Das Rückwärtige fristete lange Zeit ein Nischendasein neben der Front als Hauptsache. Der Begriff Logistik hat erst im Zweiten Weltkrieg durch die Amerikanische Armee Eingang in die militärische Terminologie gefunden; anschliessend wird er in den europäischen Armeen und in den 1960er Jahren auch in der Schweizer Armee verwendet.

Die Logistik der Schweizer Armee hat sich vom 19. Jahrhundert bis ins 21. Jahrhundert stark gewandelt. Das Oberkriegskommissariat und die Kriegsmaterialverwaltung bilden



Logistik der Schweizer Armee

Von der Militärverwaltung zur integrierten Logistik der Zukunft 1848–2023

175 Jahre Bundesverfassung (Bundesstaat), Schweizer Armee und Logistik der Schweizer Armee von 1848 bis 2023



seit dem 19. Jahrhundert in der Militärverwaltung die Basis für das Rückwärtige, ergänzt durch den Militärischen Bahndienst und die Feldpostdirektion. Die erste Organisation der Rückwärtigen Dienste in der Armee umfasst die Park- und Trainformationen (Traintruppe) der Artillerie, später die Verwaltungstruppen, das Eisenbahnwesen mit Etappen-, Feldpost- und Motorwagendienst sowie den Transportdienst. Auf die Verwaltungstruppen folgen später die Verpflegungstruppen, die Versorgungstruppen und zuletzt die Logistiktruppen. Die Wandlung der Logistik ist auch im Nachschub sichtbar. Im 19. Jahrhundert besteht der Nachschub aus Verpflegung und Futtermitteln, ergänzt durch Material, Munition und Feldpost. Mit der zunehmenden Motorisierung der Armee befasst sich der Nachschub mit Motorfahrzeugen, Ersatzteilen, Reparaturen und Betriebsstoff.

Die Formationen des Rückwärtigen und der Logistik sind zuerst in Kompanien organisiert, später zusammengefasst in Abteilungen und Bataillonen, welche in der Folge den Nachschub- und Versorgungsregimentern unterstellt sind.

Das vorliegende Werk stellt die Entwicklung und Bedeutung der Logistik der Schweizer Armee über einen langen Zeitraum in den Mittelpunkt. Von den Anfängen der Logistik in der Militärverwaltung führt der Weg in verschiedenen Zeitabschnitten zur integrierten Logistik der Zukunft. Zahlreiche Abbildungen, Quellen und Literatur sowie verschiedene Anhänge runden das vielseitige Werk ab.

Roland Haudenschild, Logistik der Schweizer Armee Von der Militärverwaltung zur integrierten Logistik der Zukunft 1848–2023

Das illustrierte Werk beschreibt in Zeitabschnitten die 175-jährige Entwicklung und Bedeutung der Logistik der Schweizer Armee Mit einem Geleitwort von Korpskommandant Thomas Süssli, Chef der Armee.

1800 Seiten mit zahlreichen Illustrationen
Format: 17×24 cm, Leinen,
gebunden, mit Schutzumschlag
ISBN 978-3-033-10117-3, CHF 100.–
Stämpfli Verlag AG Wölflistrasse 1,
3001 Bern

NOUVEAUTÉ

Rudolf Jaun
Histoire de l'armée suisse
Du XVII^e siècle à nos jours

Cet ouvrage expose le développement de l'armée suisse dans le contexte de la formation des puissances européennes, du développement des armes et des méthodes de combat. Il analyse, avec un regard dépassionné, les principales étapes de l'évolution de l'armée depuis le XVII^e siècle jusqu'aux réformes des trente dernières années: Armée 95, Armée XXI, étape de développement 08/11 et développement de l'armée (DEVA). Les conceptions opératives et leur transposition dans l'organisation et l'instruction de l'armée sont mises en regard du contexte non seulement politique, mais aussi social, culturel et intellectuel.

Traduit de l'allemand par Laurent Auberson

Rudolf Jaun a étudié l'histoire, le droit constitutionnel et la sociologie. Après une thèse sur le management industriel en Suisse, il est maître-assistant de 1985 à 1990. Il dirige également, entre 1985 et 1996, divers projets du Fonds National suisse de la recherche scientifique. De 1998 à 2005, il est chef du service des archives de l'Armée Suisse, puis, entre 2005 et 2013, chargé de cours à plein-temps à l'Académie militaire de EPFZ ainsi que professeur titulaire d'histoire moderne et d'histoire militaire au département d'histoire de l'Université de Zurich (UZH).

Pour commander: en librairie ou en cliquant sur le lien ci-dessous:
https://www.alphil.com/livres/1325-1592-histoire-de-l-armee-suisse.html#/1-format-livre_papier

ISBN 978-2-88950-134-2
39 CHF / 35 €

Aussi: commande@alphil.ch
+41 (0)32 724 35 65

www.livreo-alphil.ch

Maquette: nusbaumer.ch

Déminage humanitaire en Ukraine

La Suisse en fait une priorité

Le Conseil fédéral a approuvé un paquet de 100 millions de francs pour déminer les zones civiles et agricoles d'Ukraine et permettre au pays de se relever. Ce montant est fourni à parts égales entre le DDPS et le DFAE. La Suisse met ainsi son expertise au service de ce défi humanitaire immense.

En dix-huit mois de guerre, l'Ukraine est devenue l'un des pays les plus minés au monde. Un tiers de son territoire est soupçonné d'être contaminé par les mines et d'autres engins explosifs, à savoir 174 000 km², une surface plus grande que l'Angleterre, le pays de Galles et l'Irlande du Nord réunis. Dans ces conditions, il est impossible à ce pays historiquement considéré comme «le grenier de l'Europe» de relancer la cultivation de ses terres. Quant à la population civile qui avait fui l'invasion russe en 2022, c'est au prix de risques sécuritaires considérables qu'elle retourne vivre dans les zones de combats passés et des territoires reconquis par l'ar-

mée ukrainienne, notamment dans le nord (Chernihiv, Sumy, Kharkiv) et dans le sud (Kherson). Depuis des mois, des accidents dramatiques se multiplient: des agriculteurs sautent sur des mines anti-char en labourant leurs champs et des civils, y compris des enfants, se font déshabiller par des engins explosifs ou des mines anti-personnel dans leur jardin ou en déblayant les décombres de leurs maisons. La décontamination est une urgence absolue et une précondition pour la reconstruction du pays.

Pour que l'Ukraine puisse faire face à ce défi menaçant toute sa population, la Confédération se positionne comme un soutien d'am-

pleur et ajoute une priorité sur le déminage humanitaire dans son programme existant de coopération internationale. Entre 2024 et 2027, un paquet global de 100 millions de francs sera consacré au déminage humanitaire, provenant à parts égales des fonds du DDPS et du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE).



Expertise de pointe dans la lutte antimines

Fidèle à sa tradition humanitaire, la Suisse dispose d'une expertise de pointe dans la lutte antimines. C'est à Genève qu'est basé le Centre International de Déminage Humanitaire (GICHD), qui fournit à l'Ukraine depuis dix ans des formations, un soutien stratégique et du conseil technique afin de renforcer les capacités des institutions gouvernementales. Par ailleurs, parmi les quelques opérateurs du déminage déjà à l'œuvre en Ukraine actuellement figure une organisation helvétique – la Fondation Suisse de Déminage (FSD), qui continue ainsi son engagement débuté dans le Donbass en guerre depuis 2014. La Suisse compte également en son sein des producteurs de machines de déminage.

La Suisse s'est d'ores et déjà investie dans le déminage humanitaire en Ukraine. En 2022 et 2023, un montant global de 15,2 millions de francs a été alloué, notamment pour le soutien aux opérations du GICHD et de la FSD par le DFAE. Le DDPS a fait don d'une machine de déminage de l'organisation jurassienne Digger aux secouristes ukrainiens et finance la formation d'experts et d'experts ukrainiens du déminage humanitaire dispensée par le GICHD. Avec ce paquet additionnel de 100 millions de francs, la Suisse pourra donner davantage d'ampleur à la décontamination menée par la FSD et d'autres opérateurs du déminage, fournir du matériel et des formations aux démineurs ukrainiens, soutenir le gouvernement dans ses efforts de coordination face à cette tâche herculéenne et explorer des solutions innovantes. Les projets seront décidés selon l'évolution des besoins sur place et des capacités des différents acteurs du déminage humanitaire, notamment grâce au suivi de l'Ambassade suisse à Kiev.

Par ce geste décidé en faveur d'une Ukraine ravagée par les mines et d'autres engins explosifs, le Conseil fédéral concrétise son soutien à l'Ukraine à plus long terme selon le Plan d'action pour la lutte antimines 2023-2026 du DFAE et du DDPS, lancée le 4 avril 2023.

Partenariat pour la paix 2023 et 2024

Les objectifs de coopération définis entre la Suisse et l'OTAN

La Suisse et l'OTAN ont fixé les objectifs de leur coopération pour les années 2023 et 2024 dans un document juridiquement non contraignant appelé Individually Tailored Partnership Programme (ITPP). La conclusion de cet ITPP s'inscrit dans le cadre du Partenariat pour la Paix (PPP) et contribue à concrétiser l'intention du Conseil fédéral de renforcer la coopération internationale dans le domaine de la politique de sécurité.

La Suisse participe, depuis 1996, au Partenariat pour la Paix (PPP) de l'OTAN. Le PPP est un programme de coopération bilatérale entre l'OTAN et ses partenaires associés. Il permet aux États partenaires, comme la Suisse, de poursuivre une coopération sur mesure avec l'OTAN dans le domaine de la politique de sécurité et de défense. Cet instrument permet à la Suisse de collaborer, selon ses besoins et ses intérêts, avec les États composant son environnement régional et de contribuer à la stabilité et sécurité de son environnement. La participation au PPP est compatible avec la neutralité de la Suisse. Coopération entre la Suisse et l'OTAN pour 2023 et 2024

L'ensemble de la coopération entre la Suisse et l'OTAN s'inscrit dans le cadre du PPP. Le Conseil fédéral définit les axes thématiques et les priorités de cette coopération, la dernière fois en mars 2022. La Suisse élabore ensuite sur cette base pour deux ans, en collaboration avec l'OTAN, un document juridiquement non contraignant, appelé «Programme de partenariat individualisé» (Individually Tailored Partnership Programme – ITPP). L'ITPP, couvrant la période 2023-2024, vient d'être finalisé. Il définit les objectifs de la

coopération et formule des buts généraux comme la poursuite du dialogue politique ou plus spécifiquement le développement de la coopération dans les domaines des nouvelles technologies et de l'innovation, de la résilience, de la promotion des femmes, de la paix et de la sécurité (WPS), du désarmement et de la non-prolifération ainsi que de la cyberdéfense. Nombre de ces buts visent à renforcer l'interopérabilité, par exemple pour les Forces aériennes ou les systèmes de communication. Il est également prévu de renforcer la participation de la Suisse aux centres d'excellence de l'OTAN et d'envoyer des officiers d'état-major dans les structures de l'OTAN.

En attaquant militairement l'Ukraine, la Russie a détruit, en Europe, les bases d'un ordre de paix fondé sur des règles. L'ITPP contribue, dans ce contexte, à concrétiser l'intention du Conseil fédéral de renforcer, dans le respect de la neutralité, la coopération internationale dans le domaine de la politique de sécurité, conformément aux conclusions du rapport complémentaire au Rapport sur la politique de sécurité 2021, approuvé par le Conseil fédéral le 7 septembre 2022.



**Nam
sur
INTERNET**

www.revue-nam.ch

Giornata della milizia 2023

L'ASM chiede l'ampliamento dell'esercito

L'Associazione delle società militari svizzere (ASM) accoglie con favore la decisione del Consiglio federale del 1° novembre 2023 di sospendere per il momento la riduzione delle dimensioni effettive dell'esercito. Ora è necessario un urgente cambiamento di rotta nel settore degli effettivi, in direzione di un aumento coerente e sufficiente delle dimensioni dell'esercito svizzero.



Infatti, con 147.000 persone attualmente soggette al servizio militare, l'esercito svizzero ha un numero eccessivo di soldati, secondo l'attuale base legale, che prevede un massimo di

140.000 soldati. Nella sua riunione odierna, il Consiglio federale ha deciso che una riduzione delle dimensioni delle forze armate non è appropriata alla luce della situazione globale

della politica di sicurezza. Questa decisione va accolta con favore, ma per l'ASM non è sufficiente. Il Consiglio federale non dovrebbe perseguire una politica di "una goccia alla volta" nel settore fondamentale del personale, ma dovrebbe apportare una correzione generale in direzione di un aumento sostanziale delle dimensioni effettive dell'esercito.

Due requisiti per la necessaria modifica della Legge sulle Forze Armate

In vista di una necessaria modifica della legge o dell'ordinanza militare relativa all'organizzazione delle forze armate, l'ASM avanza le seguenti due richieste:

1. Per consentire alle forze armate di svolgere le loro missioni, è necessario definire un numero minimo di effettivi. Secondo lo sviluppo delle forze armate (DEVA), si tratterebbe di 140.000 persone soggette al servizio militare.
2. L'aumento del personale delle forze armate deve essere pianificato in modo da essere coerentemente e adeguatamente collegato allo sviluppo della capacità di difesa delle forze armate e all'aumento del bilancio delle forze armate.

L'ASM sottolinea che l'attuale forza delle truppe da combattimento è solo di circa 21.000 unità e che quindi ci sarebbe spazio sufficiente nello stadio Wankdorf di Berna. Con un numero così ridotto di truppe, il nostro Paese può essere difeso in modo credibile solo per alcune settimane. La capacità di resistere più a lungo semplicemente non c'è. È urgente agire!

Colonello SMG Stefan Holenstein
Presidente dell'ASM

«Service Citoyen»

Un modello di obbligo di servizio inadeguato

L'Associazione delle Società Militari Svizzere (ASM) respinge in modo chiaro e inequivocabile l'iniziativa "Service Citoyen", che sarà presentata a Berna il 26 ottobre 2023. Il modello di servizio civile obbligatorio è impraticabile, burocratico e aggraverà i problemi di personale nelle forze armate e nella protezione civile. L'ASM continua a sostenere l'obiettivo del servizio di sicurezza obbligatorio proposto dal Consiglio federale per il 2022.

Il 26 ottobre 2023, l'associazione "Service Citoyen" ha presentato un'iniziativa popolare a favore del servizio civile generalizzato. Secondo questa iniziativa, uomini e donne sarebbero tenuti a prestare servizio per la società, in particolare nelle forze armate ma anche nelle organizzazioni civili. Pur rispettando gli sforzi degli autori dell'iniziativa per rafforzare l'alimentazione dell'esercito, l'ASM ritiene che il modello del servizio di milizia obbligatorio su larga scala non sia adatto alla Svizzera.

E questo per quattro importanti ragioni: L'iniziativa non risolve il problema dell'inventario del personale dell'esercito. Ogni anno perdiamo quasi 7.000 giovani abili al ser-

vizio civile. È l'equivalente di una brigata! Con un progetto come il "Service Citoyen", ancora più giovani saranno tentati di disertare i ranghi. A questo punto cruciale dobbiamo aggiungere il fatto che la sicurezza non verrebbe rafforzata in questi tempi di crisi (Ucraina, Israele, terrorismo) e che questo modello è incompatibile con l'economia (dumping salariale) e con il divieto di lavoro forzato.

Il servizio di sicurezza obbligatorio è una priorità assoluta

L'ASM è convinta che, dal punto di vista della politica di sicurezza, il servizio di sicurezza obbligatorio sia chiaramente superiore a tutti

gli altri modelli di servizio proposti finora. Il servizio di sicurezza obbligatorio unirebbe il servizio civile e la protezione civile in una forte protezione della popolazione e delle catastrofi. Data l'entità delle distruzioni nelle guerre moderne, la capacità dell'esercito di durare nel tempo e la protezione della popolazione civile in tutte le situazioni rivestono un ruolo centrale. Solo con il servizio di sicurezza obbligatorio l'esercito svizzero può combattere, proteggere e aiutare a lungo termine - e tutto allo stesso tempo.

L'alimentazione dell'esercito riguarda tutti noi

Oltre ad aumentare il budget dell'esercito dallo 0,7% del prodotto interno lordo (PIL) all'1,0% del PIL entro il 2030, è urgente aumentare il numero di soldati e truppe. Nel contesto dell'introduzione dell'iniziativa "Service Citoyen", l'ASM accoglie con favore la discussione sul modello ideale di servizio militare obbligatorio per la Svizzera. Secondo l'ASM, la situazione attuale del personale dell'esercito è insostenibile. L'ASM, in qualità di voce di spicco del settore intermedio, sarà coinvolta in modo pro-attivo nel dibattito politico sul servizio civile. Perché per l'ASM una cosa è certa: l'alimentazione dell'esercito riguarda tutti noi, e il discorso rafforzerà il sistema di milizia.

Colonello SMG Stefan Holenstein,
Presidente ASM

La vie des sections

ASSO - Association suisse de sous-officiers
ASSU - Associazione Svizzera di Sottufficiali



Président central: sgt Christophe Croset

Secrétariat central: Genny Cramer
 079 654 65 62, genny.cramer@suov.ch

Adresse internet: www.suov.ch

Nam: Pour vos textes ASSO, pub et tarifs, renseignements en page 5

ASSO - Hommage

A Chamblon sur la pierre souvenir



Le sergent Claude Michlig, lors de son message. Les anciens présidents de l'ASSO-Lausanne, le sgt Mettraux, le sgt Michlig et l'adj EM Meillaud.

Jeudi 28 septembre dernier, une cérémonie émouvante a eu lieu à l'entrée de la Caserne de Chamblon pour rendre hommage à l'adj sof Georges Bulloz décédé le 28 septembre 2022. (Nam N°9-10 décembre 2022) Présidée par l'adjudant-major Billy Meyer, président de la section de l'ASSO Lausanne, qui a rappelé l'intense activité que l'adj Bulloz avait déployée dans le cadre des différentes fonctions assumées avec dévouement et sérieux, toujours de bons conseils, prêt à aider lors des réunions, concours et assemblées.

Le sergent Claude Michlig ancien président de l'ASSO Lausanne et président d'honneur de la section, qui était entouré des anciens présidents de la section, le sgt Paul Mettraux et l'adj EM Cédric Meillaud,



La garde d'honneur avec tout à droite l'adj EM Billy Meyer.

a aussi relevé tout ce que l'adj Bulloz avait apporté avec ses conseils bienveillants aux sous-officiers de la section et du canton. Le Président central de l'ASSO, le sgt Christophe Croset et l'adj chef Joris Lavanchy, président de l'ASSO-Vaud étaient également présents avec de nombreux invités et Madame Bulloz, épouse de Georges et de ses nièces.

Puis est venu le moment d'enlever le drapeau qui recouvrait «la Pierre» installée à l'entrée de la caserne en commémoration des Journées Suisses de sous-officiers qui avaient eu lieu du 6-9 juin 1985, sous la présidence de l'adj sof Bulloz. Une plaque gravée a été présentée «A la mémoire de l'adj Bulloz». La garde d'honneur s'est inclinée devant le monument pour rendre les honneurs. Le verre de l'amitié a mis fin à cette cérémonie émouvante. (réd.)



La pierre souvenir des JSSO, offerte a été installée par l'entreprise du major Gilbert Facchinetti, (NE) et choisie en carrière, par les adj sof François Pellet et Jean-Hughes Schulé, ainsi que la recrue Francesco Di Franco.

Assurance militaire

Primes 2024 fixées

Le Conseil fédéral a fixé le montant des primes mensuelles pour la couverture maladie des assurés à titre professionnel ou facultatif et celui du supplément pour la couverture accidents des assurés à titre facultatif. La modification de l'ordonnance sur l'assurance militaire entre en vigueur le 1^{er} janvier 2024.

Les militaires de carrière en activité sont couverts par l'assurance militaire contre les maladies et les accidents (assurés à titre professionnel). À partir de la retraite, ils peuvent choisir de maintenir cette couverture (assurés à titre facultatif). Le Conseil fédéral définit les primes chaque année. En 2018, il a mis en œuvre un nouveau système de financement, où le calcul des primes

repose sur les coûts effectifs de la santé et ne dépend plus du gain maximum assuré. Le taux minimal de couverture a été fixé à 80%, ce qui signifie que les primes doivent couvrir au moins 80% des coûts. La Confédération prend en charge le reste. La phase d'introduction en cinq ans étant achevée, le Conseil fédéral a pu envisager une adaptation du taux de couverture.

Le Conseil fédéral est parvenu à la conclusion qu'il est judicieux, pour diverses raisons, d'élever le taux de couverture à 90%, ce qui permettra une économie annuelle d'environ 1,4 million de francs pour le budget de la Confédération. Les personnes couvertes par l'assurance militaire continuent de bénéficier de prestations plus étendues que celles soumises à l'assurance obligatoire des soins. En outre, elles ne doivent pas participer aux coûts autrement que par le paiement des primes (pas de franchise ni de quote-part).

Avec un taux de couverture de 90%, la prime maladie mensuelle sera de 430 francs pour les assurés à titre professionnel ou facultatif, et le supplément pour la couverture accidents des assurés à titre facultatif s'élèvera à 52 francs, ce qui représente une hausse de respectivement 50 francs et 6 francs par rapport à 2023.

Cupra Formentor VZ5

Bourrés d'adrénaline, comme on les aimait



L'incroyable bolide de la marque espagnole Cupra est en bout de course. Mais quelle course...

A force de faire des essais exclusivement avec des véhicules avec des moteurs hybrides ou électriques, on en oublie les excellents moteurs thermiques. Et du coup, quand on nous met un Formentor VZ5 de 390ch, on retrouve des sensations oubliées. Le puissant ronronnement d'un 5 cylindres de 2,5 turbo et une tenue de route... le Cupra Formentor VZ5 est tellement époustoufflant qu'il devrait rouler sur circuit pour pouvoir profiter de toutes ses capacités.

A défaut de circuit, nous avons trouvé de quoi époumoner cette bête, même si elle est restée sur ses réserves. Mais le pilote a pu déguster, et quel bonheur. Malgré une stature de SUV à taille basse, nous avons pu essayer tous les modes de conduite, même le mode «Drift» sur une piste bétonnée. Il faut dire que le VZ5 s'y prête au jeu avec sa caisse abaissée. Son différentiel arrière Torque peut distribuer 50% du couple max (de 480Nm) sur une des roues arrière, pouvant ainsi contrer toute tendance au sous-virage ou provoquer un survirage, selon le mode de conduite. En enclenchant le mode manuel pour une conduite sportive, les palettes au volant permettent de changer les vitesses sans à-coup. Côté performances, il passe de 0 à 100km/h en 4,2 secondes, mais le VZ5 n'ira pas plus haut que 250km/h, limite imposée par le fabricant. C'est frustrant, mais bien suffisant.

Un vrai et incroyable tempérament de sportif qui a autant d'adrénaline qu'il en procure. Mais voilà, il n'est plus disponible en configuration. Il faudra taper dans les stocks avant sa triste fin. Heureusement que les options se comptent sur les doigts d'une main. C'est donc le dernier moment pour se procurer, contre CHF 71 950, un des derniers 7500 exemplaires produits.

fdf

Site de la marque: www.suzuki.ch



Honda Civic e:HEV et Type R

Civic rebelle ou Civic efficiente

La onzième génération de la berline compacte Honda Civic se décline soit en hybride auto-rechargeable ou en superbombe. Sportive pure et dure ou confort exceptionnel, que choisir ?



Honda Civic Type R

Il y a 50 ans, naissait la berline Civic. Depuis, elle a été très tunée et pas seulement au Japon. 25 ans après, arrive l'incroyable, puissante, belle et tape à l'œil Type R. Aujourd'hui, onze générations après, la Civic offre toujours une motorisation à la fois puissante et économique. Faisons le tour du propriétaire par étape et commençons par l'extérieur. Toutes deux ont des lignes plus épurées et fluides. L'allure élégante est plus perceptible car plus raffinée. La ligne du toit est plongeante, identifiant cette berline comme un vrai coupé, avec, cerise sur le gâteau pour la Type R, un gros aileron en fibre de carbone moyennant un supplément de CHF3595. La poupe marque également la différence entre les deux modèles avec, entre autres, une grille différente sur la partie inférieure.

A l'intérieur, les finitions sont excellentes et l'équipement est de haut niveau. Elles gagnent en confort et en espace. La configuration est axée sur l'utilisateur à tel point que les surfaces noires de la console centrale sont recouvertes d'un enduit anti-traces de doigts et anti-rayures, la grande classe. L'espace de chargement est aussi généreux avec un volume de 410 litres à 1220, sièges arrière rabattus ou 1212 pour la Type R.

Passons sous le capot de l'hybride e:HEV. Elle est animée par un moteur deux litres quatre cylindres. Il est associé à deux moteurs électriques qui prennent l'ascendant sur le moteur thermique qui lui prendra le relais pour les vitesses plus élevées ou quand le niveau de la batterie le requiert. La puissance générée est de 184ch et 315Nm de couple, de quoi lui permettre de passer du 0 à 100km/h en 7,8 secondes. La consommation moyenne indiquée par le constructeur est de 4,7l/100km et celle

que nous avons enregistrée est de 6,1l/100km. Avec la Type R, c'est tout autre chose côté motorisation. Elle tire parti d'une longue tradition de voitures performantes inspirées de la compétition. Cette Civic est la plus rapide jamais élaborée par le fabricant japonais. Elle affiche le meilleur rapport poids-puissance de sa catégorie.

Sa boîte manuelle à 6 vitesses couplée à cet époustoufflant moteur offre aux conducteurs des sensations incroyables, même lors de changements de rapport. Cette Type R est propulsée par un moteur turbo VTEC. Une mécanique développe 329 ch pour un couple de 420 Nm. Des performances qui lui ont permis d'établir un nouveau record de tour du circuit de Suzuka pour une traction avant. Malheureusement, nous ne l'avons pas testée sur circuit, mais sur de belles côtes avec des virages en lacet à souhait. Nous avons vite été convaincus, c'est plus que de la graine de champion. Le confort, l'efficacité du freinage, une réserve sous la pédale d'accélérateur nous ont mis en confiance et sécurisés. Nous n'osons imaginer ce qu'un as du volant pourrait en faire. Pour nous, c'est clair, elle était, elle est et elle restera la plus mythique des tractions sportives thermiques de série.

En conclusion, nous n'allons pas pouvoir répondre à la question du titre, car l'hybride a des atouts indéniables même si elle laisse penser qu'elle est plus familiale. Son équipement et ses performances sont nettement à la hauteur. Son prix est aussi un atout: CHF39990. Alors que la Type R est très, mais alors très sportive, mais aussi CHF20000 plus chère. Donc si toutes deux sont splendides et incroyables, difficile de savoir ce qui prime. Et vous, quels sont vos critères prépondérants?

fdf

Site de la marque: www.honda.ch



Honda Civic e:HEV

Skoda Enyaq Coupé iV RS

La première RS électrique

Le cousin tchèque de la VW ID.4, le Skoda Enyaq, propose le modèle Coupé et pour la première fois, dans sa version RS, l'appellation sportive de la marque.



Des données dont la majorité est reproduite dans la nouvelle version de visualisation «tête haute».

Restons derrière le volant pour sentir ce SUV Coupé RS qui pèse tout de même 2,367 tonnes. Sous le pied, les 299 chevaux se répartissent sur les deux moteurs qui diffusent leurs puissances sur les

Le tout nouveau Coupé Enyaq a une silhouette bien sportive, mais conserve ses qualités de grand SUV familial, malgré sa partie arrière plongeante. Son habitabilité est identique, hormis les quelques millimètres de moins pour les têtes à l'arrière. Le volume du coffre également ne perd que 15 litres, mais les 570l. restants suffisent amplement.

Pour ce modèle arrivé sur le marché en début d'année, le fabricant l'a voulu vert. Un vert encore plus flashy que la couleur «Mamba» de notre essai, entendez avec des matériaux durables: utilisation majoritaire de plastique, métal et verre recyclés ainsi que de matériaux préservant les ressources naturelles.

Le SUV tchèque a un niveau de finitions aussi élevé que ses cousins allemands: sièges en microfibre et surpiqûres contrastées ou cuir perforé, ceci également sur le tableau de bord.

Côté connectivité, l'écran central de 13" offre une vue personnalisée et derrière le volant, le «digital cockpit» de 5,3 pouces affiche un nombre de données limitées, mais essentielles.

quatre roues. Les 220kW que totalisent ces moteurs offrent un couple maximal de 460Nm et peut atteindre une vitesse limitée à 180km/h, avec un 0 à 100km/h en 5,5 secondes. L'autonomie annoncée est de 545km. On peut donc imaginer qu'en réalité, sur un trajet mixte, on soit plus proche des 430km. Fort heureusement, un nouveau logiciel permet des temps de recharge plus courts: de 10 à 80% en 28 minutes ou 7h30 avec un chargeur de 11 kW. Quant à ses qualités de conduite, la batterie intégrée dans le dessous de caisse, abaissant le centre de gravité, offre une très bonne stabilité et donc, une tenue de route incroyable dans les courbes. De quoi ressentir ses performances de sportive, même si elles se trouvent freinées par son poids exorbitant.

La face avant agressive du Skoda Enyaq Coupé RS avec sa calandre rétro-éclairée et son prix affiché à CHF 67 500 séduisent un large public. Un prix certes, élevé, mais c'est un prix en-dessous de nombreux concurrents.

Site de la marque: www.skoda.ch

Effectif réel de l'armée

Révision des bases légales

En raison de la situation géopolitique, le Conseil fédéral estime que le moment n'est pas opportun pour réduire l'effectif réel de l'armée. C'est pourquoi, lors de sa séance du 1^{er} novembre 2023, il a chargé le DDPS d'élaborer un projet de modification législative qui sera soumis à la consultation. Son objectif est de pouvoir procéder à un dépassement temporaire de l'effectif maximal prescrit.

Les bases légales qui s'appliquent à l'heure actuelle fixent l'effectif réglementaire de l'armée à 100 000 et l'effectif réel à 140 000 personnes astreintes au service militaire au maximum. Ces valeurs limites pouvaient être dépassées jusqu'à la fin de 2022 en vertu d'une disposition transitoire inscrite dans la loi sur l'armée. L'effectif réel est aujourd'hui de 147 000 militaires.

Afin de rétablir la conformité légale de celui-ci, l'armée serait contrainte de libérer de manière anticipée deux classes d'âge de militaires ayant achevé leurs services d'instruction.

Le Conseil fédéral estime malvenu de réduire l'effectif réel dans la situation géopolitique

actuelle. En effet, il est essentiel d'avoir un effectif réel suffisamment fourni pour disposer de la relève nécessaire afin d'assurer la capacité à durer, notamment en cas d'engagement prolongé.

C'est pourquoi le DDPS a été chargé de présenter au Conseil fédéral un projet de modification législative, soit de la loi sur l'armée soit de l'ordonnance de l'Assemblée fédérale sur l'organisation de l'armée, qui sera soumis à la consultation. L'objectif est de déléguer au Conseil fédéral la compétence de relever temporairement l'effectif maximal prescrit dans la loi.

A lire

Histoire d'une Suisse à haut risque

Quelles catastrophes ont frappé la Suisse au fil des siècles? Comment la population y faisait-elle face? Et aujourd'hui, quels sont les moyens déployés pour anticiper et affronter les crises? À travers des exemples puisés dans l'histoire ancienne et récente, cet ouvrage remémore des crises emblématiques, et leur impact sur les Suisses et les Suissesses. L'intervention croissante de l'État ainsi que les élan de solidarité sont également abordés.

Ce bref «état des lieux» d'une Suisse à haut risque révèle la diversité des défis auxquels le pays a dû faire face, tout au long de son existence. Si aujourd'hui on a l'impression que la Suisse tire plutôt bien son épingle du jeu, ce n'est pas le fruit du hasard, mais le résultat d'efforts considérables pour s'adapter à un environnement naturel, social et géopolitique complexe. Les Helvètes, au cours de leur histoire, ont appris à composer avec les dangers. Alors même que le XXI^e siècle apporte son lot de nouvelles incertitudes, la résilience, plus que la course au risque zéro, se pose en enjeu majeur de la sécurité des populations.

Points clés

Les catastrophes naturelles et humaines – les pénuries alimentaires – les épidémies – les défis énergétiques – les peurs – les équipements de secours – l'alerte précoce – l'aide d'urgence – les corps de métiers spécialisés dans l'aide aux victimes de catastrophes – la gestion de crise – l'analyse de risque – la résilience.

L'auteur

Gudrun Beger est titulaire d'un doctorat de l'Institut de hautes études internationales à Genève et a effectué de nombreuses missions auprès d'institutions muséales. Actuellement, elle occupe le poste de responsable du centre documentaire et de la recherche scientifique au sein du Château de Morges et ses musées.

Editions Cabédita, prix CHF 27.-

Format: 19,5 x 27 cm, 96 pages

ISBN: 978-2-88295-980-5



Gudrun Beger

**Y'A LE FEU
AU LAC!**

HISTOIRE D'UNE SUISSE
À HAUT RISQUE

Cabédita



AP CONSULTING André Prahin SA

votre conseiller immobilier

- ACHAT
- VENTE
- ETUDE DE PROJET, DE CONSTRUCTION & DE FINANCEMENT
- ENTREPRISE GENERALE

Place Saint-François 2 - CP 5015 - 1002 Lausanne

Tél.: 021 331 29 29 - Fax: 021 331 29 20 - E-mail: info@apconsulting.ch

Nam - NOTRE ARMÉE DE MILICE

Des lecteurs en Suisse romande, au Tessin et des milliers d'exemplaires en Suisse alémanique
ET DANS TOUTES LES ÉCOLES MILITAIRES

Info, abonnements et changements d'adresse:

Nam, case postale, 1401 Yverdon-les-Bains

Tél.: 024 426 09 39 ou info@revue-nam.ch



Nam
sur
INTERNET

www.revue-nam.ch

Votre annonce...

...une bonne adresse: les pages de publicité de Nam

Renseignements, délais de remise des annonces en page 5

**Bulletin d'abonnement dans ce numéro ou
à commander par courriel: info@revue-nam.ch**

CAVES DU CHÂTEAU D'AUVERNIER DEPUIS 1603

UNE HISTOIRE DE PLUS DE 400 ANS...

CHATEAU D'AUVERNIER 1603

CAVES DU CHÂTEAU D'AUVERNIER - 2012 AUVERNIER - SUISSE
WINE@CHATEAU-AUVERNIER.CH

member association
mémoire